

novembre 2015

Les Cahiers du **CEIDEF**

**Quelques figures de proue
du mouvement communautaire famille**

Andrée Rivard

Les éditions



CEIDEF

LES CAHIERS DU CEIDEF

Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille

Andrée Rivard

novembre 2015

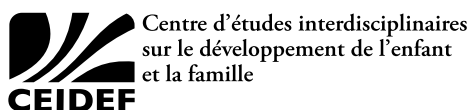
Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille

Andrée Rivard

© 2015 CEIDEF/UQTR

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à la condition de mentionner la source de la manière suivante :

Rivard, A. (2015). Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille. Dans *Les cahiers du CEIDEF* (vol. 2). Trois-Rivières, QC : CEIDEF/UQTR.



CEIDEF

Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
CANADA

819-376-5156

www.uqtr.ca/ceidef/

Le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille est un centre de recherche qui regroupe des chercheurs provenant de différents départements de l'UQTR. Le centre jouit d'une réputation internationale et développe de nombreux partenariats avec les milieux académiques, institutionnels et communautaires.

ISBN 978-2-9814002-4-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-9814002-5-3 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2015

La rédaction de ce texte a été rendue possible grâce au soutien financier du Centre national de prévention du crime du Canada (CNPC) et du Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC).

Les éditions



CEIDEF

publication réalisée
par Les éditions CEIDEF

coordination

Marleen Baker

comité de rédaction

Carl Lacharité

Marleen Baker

Marc Ludvik

comité de lecture

Nicole Déziel

Jean-Pierre Gagnier

Judith Poirier

conception graphique

et mise en page

Marc Ludvik

révision

Aurélie Baker-Lacharité

et Marleen Baker

principales polices de caractères :
Myriad Pro et Chaparral Pro

Les Cahiers du CEIDEF

Les Cahiers du CEIDEF constituent une collection de publications consacrées à des sujets reliés à la vie familiale, l'enfance, l'adolescence, la parentalité, la conjugalité et l'environnement sociopolitiques entourant les familles.



Le but des Cahiers est de mettre en valeur les connaissances tirées de la recherche sur ces sujets, notamment en sciences sociales, sciences humaines, sciences de la santé et sciences de l'éducation. Cette mise en valeur vise en particulier les travaux des chercheurs, des étudiants et des partenaires de milieux de pratique associés au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Des travaux provenant de collaborateurs externes peuvent aussi faire l'objet d'un numéro des Cahiers. La mission de transfert de connaissances des Cahiers touche principalement un auditoire composé de professionnels (en formation ou en exercice), de gestionnaires d'établissements ou d'organismes, d'agents de planification et de mise en œuvre de politiques sociales et de décideurs publics.

Après de cet auditoire, les Cahiers visent trois objectifs spécifiques :

- ❖ **Diffuser des connaissances** sous forme de synthèses de la documentation et d'analyses de faits saillants sur un thème particulier, synthèses et analyses pouvant s'avérer pertinentes pour les acteurs de terrain;
- ❖ **Proposer une réflexion**, appuyée sur une argumentation étoffée, portant sur un thème particulier, réflexion qui ouvre de nouvelles perspectives ou explore des perspectives moins connues à propos de ce thème et qui suscite une mise en question ou un regard critique concernant les pratiques sociales actuelles entourant celui-ci;
- ❖ **Décrire, analyser des pratiques sociales** reliées à un thème particulier de façon à faire apparaître leurs fondements, leurs enjeux et leurs effets. Ces pratiques peuvent relever d'un large spectre d'actions cliniques/thérapeutiques, éducatives, psychosociales, mais aussi d'actions reposant sur une logique de développement des communautés (ou développement social local), de santé publique ou de politique publique.

Les Cahiers du CEIDEF

Sujets traités par les Cahiers du CEIDEF :

- 1** **Participation des parents et services de protection de l'enfance**
Carl Lacharité — janvier 2015
- 2** **Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille**
Andrée Rivard — novembre 2015
- 
- 

vii À propos de l'auteur

1 Introduction

2 **Les figures de proue**

4 **Contexte historique**

5 __ L'État québécois et la Révolution tranquille

6 __ La crise des finances publiques et la réinvention de l'État

7 __ Une société en transformation accélérée

9 __ Le mouvement familial et la FUF

12 **Mutation des aspirations parentales**

13 __ Les unions de famille : un modèle dépassé par le renouvellement
de l'offre de services gouvernementaux et la décroissance du bénévolat

13 __ Vers de nouveaux lieux de rassemblement : les maisons de la famille

16 __ La question des origines des maisons de la famille

17 **Valeurs et pratiques**

18 __ Des valeurs et pratiques partagées

25 __ Des valeurs et pratiques à préserver et transmettre

29 **Un langage différent... pour dire pareil ?**

29 __ Les acteurs du 1^{er} groupe : les valeurs et les gestes
ont une dimension morale

34 __ Les acteurs du 2^e groupe : la passion avant tout

37 __ Conclusion

38 **Un problème d'adolescent :**

Comment se distinguer de ses parents... sans les renier

45 Références

47 Orientations bibliographiques

Table des matières

Andrée Rivard, Ph. D. en histoire

est chargée de cours depuis 2004 à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), où elle enseigne principalement dans le cadre du programme de baccalauréat en pratique sage-femme.

Auteure du livre *Histoire de l'accouchement dans un Québec moderne* (Éditions du remue-ménage, 2014), elle est active depuis une quinzaine d'années au sein d'associations et de comités préoccupés par l'humanisation de la naissance. Sa recherche postdoctorale réalisée en 2011-2012 en sciences de la santé à l'Université du Québec en Outaouais (Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles) porte sur l'histoire de l'implication des pères québécois au moment de la grossesse et de l'accouchement.

Elle est membre associée de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal. Elle est également une collaboratrice du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF) de l'UQTR.

À propos
de l'auteure

*Le devoir de mémoire ne se borne pas
à garder la trace matérielle, scripturaire ou autre,
des faits révolus, mais entretient le sentiment
d'être obligés à l'égard de ces autres [...].
Payer la dette, dirons-nous, mais aussi
soumettre l'héritage à inventaire.*

*Tout se passe comme si une histoire
trop proche empêchait [...]
le passé de se scinder du présent [...].*

(Paul Ricœur, 2000)

L'analyse qui suit présente un défi particulier, du moins pour qui emprunte le regard historien, celui de la dialectique entre le passé et le présent dans le contexte d'une histoire contemporaine. Interroger les témoignages de deux générations d'actrices et d'acteurs pose le défi d'un dialogue entre vivants à une époque marquée par des transformations profondes et rapprochées.

Où se trace la frontière entre un passé révolu et un présent soumis à de nouveaux enjeux ? Quel est l'héritage à garder et à protéger pour en permettre la pérennité ? Existe-t-il des hantises dont on devrait se délivrer (pour commencer, en les nommant) ? Quels sont les aspects ou les considérations propres au passé ayant perdu leur utilité dans l'action présente, et qui seraient à archiver ? Voilà des questions qui guideront ma réflexion dans l'analyse des témoignages recueillis entre 2011 et 2013 dans le cadre d'entrevues (en profondeur, semi-dirigées) filmées de femmes et d'hommes ayant été des figures de proue du mouvement d'action communautaire autonome Famille au Québec.

Introduction

Les personnes qui ont été interviewées sont Colette Bédard, François Bournival (pour Micheline Roy-Bournival), Louisane Côté, Nicole Déziel, Jacques Lizée, Marie Rhéaume et Louise Vanier. Notons que Colette Bédard et Jacques Lizée sont les doyens de cet échantillon, ayant été dans le mouvement dès les années 1960, à un moment où les unions de famille étaient à leur apogée et qu'elles assuraient un important leadership dans le mouvement familial. Les autres leaders sont arrivés plus tard, durant les années 1980 et 1990, au moment où les unions de famille étaient sur leur déclin et qu'à l'inverse d'autres organismes étaient en ascension dans le réseau.

Ce document n'ambitionne pas à faire le tour de tous les propos recueillis et qui couvrent une grande variété de sujets. À cet égard, les extraits les plus utiles ont déjà été regroupés par thème dans un document préliminaire de travail¹. Il convient de souligner l'intérêt d'un tel document pour la conservation d'une mémoire vivante du mouvement des organismes communautaires Famille (OCF), mais également à titre de matériau pour des recherches historiques ultérieures. Des informatrices, spécialement Marie Rhéaume, Louisane Côté et Louise Vanier, ont tracé un portrait très détaillé de l'évolution des OCF et des défis particuliers qu'ils ont dû (ou qu'ils doivent encore) affronter. Elles offrent un point de vue très précieux issu de l'intérieur du mouvement. De larges,

¹ Document intitulé « Analyse thématiques des témoignages de quelques figures de proue du mouvement communautaire famille », CEIDEF, version finale avril 2014.

extraits ont été consignés dans ce document préliminaire, de manière à garder le fil des propos et à préserver leur richesse. Le présent document se concentre quant à lui sur la mise en exergue d'un certain nombre d'aspects pertinents à la réflexion lancée par AGORA. Son ambition est de mettre en lumière ce qui relie ou au contraire distingue les points de vue exprimés par les informatrices et informateurs quant aux valeurs et aux pratiques propres aux OCF.

Avant d'entrer dans le cœur de l'analyse, une précision s'impose à propos de la distinction entre le travail de mémoire et le travail d'histoire. La mémoire est une représentation du passé conservée par des individus qui se souviennent et interprètent ce qu'ils ont vécu. Ainsi, la mémoire est en quelque sorte une matrice, ou un croquis, de l'histoire. L'histoire (du moins celle pratiquée dans le milieu académique) consiste, quant à elle, en une construction du passé mise en récit dans un tout intelligible pour lui donner vie et sens, en travaillant à partir d'une variété de traces et en utilisant une méthode spécifique. Le présent document vise essentiellement à présenter une mémoire collective du mouvement d'action communautaire autonome Famille concernant ses valeurs et pratiques à partir d'une analyse des témoignages de certaines de ses figures de proue (ou d'un représentant). Il s'agit de représentations d'un passé par un certain nombre d'acteurs crédibles livrant des points de vue à partir de l'expérience vécue dans des OCF et ses regroupements fédératifs.

Les figures de proue

Colette Bédard

Colette Bédard a fait son entrée en 1968 comme bénévole à l'Union des familles de Brossard avant de devenir l'une de ses administratrices. Elle a siégé au conseil d'administration de la Fédération des unions de famille (FUF) dès les années 1970. Elle en a été la présidente durant deux périodes, la dernière s'étant terminée en 1990. Témoin vivant de l'évolution des organismes communautaires de soutien aux familles, elle est demeurée au conseil d'administration dans les années 1990 alors que l'Union des familles de Brossard était devenue la Maison de la famille de Brossard. Elle a achevé son dernier mandat au conseil en 2002.

Louisane Côté

Louisane Côté est entrée à la Ligue de l'enfance de l'Estrie (Sherbrooke) à titre d'employée au début des années 1990, avant d'accéder à sa direction en 1997. Elle a été impliquée dans les instances fédératives à titre de membre du conseil d'administration de la Fédération des unions de familles (1999-2003), de directrice adjointe à la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (2002-2008),

puis de directrice générale à partir de 2008. Louisane Côté figure parmi les actrices de premier plan de la transition du tournant des années 2000 qui a conduit à la refonte des instances de la FUF et à l'adoption d'un nouveau nom : la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille.

Nicole Déziel a été l'une des artisanes de la Maison des familles Chemin du Roi, où elle s'est impliquée à titre de bénévole dès ses débuts en 1994. Au tournant des années 2000, elle en est devenue la directrice et elle s'est impliquée au plan provincial en devenant membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille jusqu'en 2006. Coordinatrice du projet AGORA à la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, elle a participé activement aux réflexions relatives aux pratiques et aux valeurs distinctives des organismes communautaires Famille.

Nicole Déziel

Conseiller social dans le domaine scolaire, Jacques Lizée s'est impliqué dans le mouvement familial durant les années 1960 au moment où il est devenu le directeur du Centre d'action familiale de Sherbrooke. En 1973, il accédait au poste de secrétaire général de la Fédération des unions de familles, une fonction qu'il occupera durant une vingtaine d'années. À ce titre, il a participé à la mise sur pied du Carrefour des Associations de familles monoparentales en 1974. En 1975, il a été nommé membre du Conseil des affaires sociales et de la famille et il est devenu président du Comité canadien de l'Union internationale des organismes familiaux et son représentant pour l'Amérique du Nord. Il a été le président fondateur du Regroupement inter organismes pour une politique familiale au Québec mis sur pied en 1984 et l'instigateur du Carrefour action municipale et famille créé en 1989.

Jacques Lizée

Marie Rhéaume a dirigé la Ligue de l'enfance de l'Estrie (Sherbrooke) durant les années 1980 et 1990. Elle a été secrétaire du conseil d'administration de la Fédération des unions de familles de 1991 à 1993, puis présidente de 1994 à 1996. En 1997, elle a quitté la Ligue de l'enfance de l'Estrie pour assumer, à titre d'employée permanente, la responsabilité de la vie associative à la Fédération des unions de familles. De 2002 à 2008, elle a été la directrice générale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. En 2008, elle a été nommée par le gouvernement du Québec présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, fonction qu'elle assumera jusqu'à la dissolution de l'organisme en 2011. Marie Rhéaume a été parmi les actrices de premier plan de la transition du tournant des années 2000 qui a conduit à la refonte des instances de la FUF et à l'adoption d'un nouveau nom : la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille.

Marie Rhéaume

Micheline Roy-Bournival

Bénévole très active en Mauricie, Micheline Roy-Bournival a mis sur pied, en 1984, le centre La Lumière, un organisme qui servira de modèle à d'autres maisons de la famille affiliées à la Fédération des unions de familles. Au début des années 1990, à la requête de la Fédération des unions de familles qui retient ses services, elle a sillonné la province pour offrir des formations aux personnes désirant fonder une maison de la famille. Micheline Roy-Bournival a été pour celles-ci une grande source d'inspiration. C'est à travers le témoignage de son époux, François Bournival, que nous décrivons l'action et l'implication de madame Roy-Bournival.

Louise Vanier

Avec d'autres parents désireux d'améliorer la qualité de vie dans leur milieu, Louise Vanier a fondé en 1988 la Maison du quartier Désormeaux à Longueuil. Après en avoir assumé la direction pendant dix ans, elle devient la directrice de l'organisme Interaction Famille Hochelaga-Maison-neuve à Montréal. Durant les années 2000, elle a été membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. Elle en a notamment assumé la présidence de 2002 à 2003 et a été vice-présidente de nombreuses années. Louise Vanier a été parmi les actrices de premier plan de la transition du tournant des années 2000 qui a conduit à la refonte des instances de la FUF et à l'adoption d'un nouveau nom : la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. Elle est retraitée depuis 2009.

Contexte historique

Même si ce document ne constitue pas une histoire à proprement dit, il convient tout de même de considérer le contexte historique dans lequel se situe l'action des personnes interrogées. Ce survol vise à montrer les profonds changements ayant touché la société québécoise, essentiellement depuis le tournant des années 1970, et qui ont affecté le mouvement d'action communautaire autonome Famille, c'est-à-dire à partir du moment où les informatrices et informateurs les plus âgés de l'échantillon sont entrés en scène. Des orientations bibliographiques ont été ajoutées à la fin du document pour offrir aux lecteurs des suggestions de lectures utiles à l'approfondissement des questions traitées. Ces travaux ont également été utilisés dans la préparation du survol qui suit. Concernant le mouvement familial et le cas des unions de famille, l'ouvrage de Denise Lemieux et Michelle Comeau, *Le Mouvement familial au Québec : 1960-1990*, s'est avéré particulièrement utile. Bien que la section que je consacre au mouvement familial offre une vue brève, ce livre peut être aisément consulté pour obtenir plus de détails.

L'État québécois et la Révolution tranquille

La décennie 1970 s'inscrit dans la continuité des profonds changements d'ordre structurel propulsés durant ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille, qui recouvre essentiellement la période 1960-1980 (bien que plusieurs transformations fussent latentes depuis un certain temps déjà). Le fait est connu, dès la décennie 1960, dans un élan d'affirmation et de réforme sans précédent, dans un contexte d'expansion économique, l'État québécois met en place une bureaucratie moderne dont le développement l'amènera à être de plus en plus lourde et complexe. Il s'approprie les secteurs-clés de l'éducation, de la santé et des services sociaux dont la responsabilité avait été jusque-là partagée avec d'autres organisations (communautés religieuses et sociétés privées) et il crée une variété de programmes sociaux destinés à protéger ses citoyens.

Parmi les réformes les plus importantes figurent l'adoption du régime d'assurance-maladie et la réorganisation du système de dispensation des services de santé et des services sociaux. En 1971, le gouvernement crée le tout nouveau ministère des Affaires sociales, il introduit la Loi sur les services de santé et les services sociaux et il lance le programme d'assurance-maladie couvrant l'ensemble des Québécois et presque tous les services (ils seront élargis subséquemment pour certaines catégories de la population). Dès le début de la décennie, des régimes d'allocations sociales (1971) et familiales (1973) sont introduits pour garantir un minimum de ressources financières aux individus. Dans la foulée de l'adoption de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, de nouveaux organismes de santé publique sont lancés : les Centres locaux de services communautaires (CLSC), les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) et les Départements de santé communautaire (DSC) dans les hôpitaux. Ils entrent graduellement en fonction au début de la décennie (1972-1974). Tous ces organismes avaient à l'origine pour mission, notamment, de développer les ressources communautaires et de fournir des lieux d'interaction, d'encourager la population à participer à définir ses problèmes sanitaires et à les résoudre, tout ceci dans une approche globale et préventive. L'intention était de valoriser la prévention dans le nouveau régime sanitaire en permettant le virage d'une **santé publique** à une **santé communautaire**. La montée de la préoccupation de l'État en matière de santé et de services sociaux apparaît également dans l'adoption de la Loi sur la protection de la jeunesse en 1978, ainsi qu'au travers la création de l'Office des services de garde à l'enfance en 1979. Ce geste marque un tournant dans les politiques gouvernementales en ce domaine en subventionnant pour la première fois les garderies à but non lucratif offrant des services de qualité pour tous.

La crise des finances publiques et la réinvention de l'État

Soumis à la pression d'une crise des finances publiques qui obligent à l'efficacité (d'autant plus que l'augmentation des coûts de l'organisation des soins n'apparaît pas liée à l'amélioration de la santé de la population), les structures du réseau de la santé et des services sociaux connaîtront des phases de changements substantiels. La Loi sur la santé et les services sociaux de 1991 resserre la gestion publique du système, modifie les priorités et affirme le retour d'une santé publique au détriment de l'approche communautaire qui avait été privilégiée en 1971. La gestion évolue vers une décentralisation. La santé publique est désormais confiée à des régies régionales qui gèrent leurs propres programmes. Par ailleurs, le gouvernement du Québec procède à l'assainissement de ses finances en réduisant ses dépenses et en réaménageant ses priorités. Ainsi, à partir de 1995, le réseau de la santé est soumis à des compressions majeures (elles vont conduire dans un premier temps à un virage vers les services ambulatoires, une nouvelle réorganisation des établissements, une réduction du personnel médical et infirmier et à la révision du programme d'assurances-médicaments). Dans ce mouvement, le gouvernement se positionne par rapport aux organismes communautaires en adoptant en 1991 la loi 120 qui consacre leur reconnaissance à la mission de l'État dans le domaine de la santé et des services sociaux. En forçant en quelque sorte les organismes à se regrouper sur une base régionale, l'État québécois a sans doute nui à l'établissement ou au renforcement d'une identité commune des OCF au plan provincial, au moment même où le mouvement d'action communautaire autonome Famille vivait des chambardements. Mais à l'inverse, il l'a probablement forcé à se définir et à renforcer ses solidarités, comme l'a observé Andrée Fortin (2003, p. 220).

Dans le nouveau cadre, les organismes communautaires sont considérés comme des **partenaires**, comme ils l'ont toujours été, mais ils sont des partenaires sur lesquels s'accroît une pression : celle de s'inscrire dans un programme gouvernemental plus que jamais axé sur l'efficacité et la reddition de comptes. Tout en reconnaissant leur contribution, le gouvernement fixe des conditions supplémentaires à leur financement, les soumettant à des évaluations plus serrées. Par ailleurs, une réorientation durant les années 2000 viendra renverser le modèle lancé durant la Révolution tranquille axée vers l'étatisation des programmes et des institutions, en encourageant le retour à une économie sociale mixte. L'introduction de nouveaux partenaires issus du secteur privé dans le financement des programmes soutenus par le gouvernement (partenariats privé-public) vient complexifier les rapports que les organismes communautaires avaient entretenus jusque-là avec l'État québécois. La nouvelle dynamique exige une adaptation de taille.

En somme, même si à première vue le champ d'activités des organismes communautaires Famille paraît éloigné du domaine de la santé et des services sociaux institutionnalisés, ils y sont très liés, du moins

jusqu'en 2003, à cause de leur rapport avec le réseau de la santé et des services sociaux avec lequel ils sont appelés à collaborer, mais aussi avec lequel ils peuvent se retrouver dans une cruciale situation d'indifférence, de méconnaissance ou de rapport de service, les OCF étant mis à profit par l'État qui y retrouve une main-d'œuvre compétente et peu coûteuse. Une partie de leur financement ainsi que le réseautage local et régional y sont liés. Par ailleurs, une portion des activités des organismes communautaires Famille vient toucher les services sociaux, comme les services de « droit d'accès » offerts en certains endroits. En outre, l'action des OCF contribue à la prévention des problèmes de santé. Les activités reliées à la périnatalité en sont un bon exemple.

Au tournant des années 2000, les OCF se mobilisent pour changer leur rattachement au gouvernement, en passant du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) au nouveau Ministère de la Famille et de l'Enfance créé en 1997 pour s'occuper du développement des services de garde. Une étape préalable au transfert est l'adoption de la *Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire* (2001). Le passage de l'ancien ministère au nouveau a lieu en 2003. À nouveau, les OCF doivent faire preuve d'adaptation pour valoriser leurs objectifs dans un nouveau ministère, certes sensible à la question familiale, mais où les rapports restent à tisser. Ils doivent s'y tailler une place et faire reconnaître une vision qui a passablement évolué au cours des dernières années. De plus, les rapports avec l'État sont complexes, surtout quand il s'agit d'une structure de l'ampleur du ministère de la Santé et des services sociaux (Fortin, 2003). Les liens « tiennent autant à des effets de structure qu'à la bonne — ou mauvaise — volonté des personnes » (p. 219) comme l'indique Andrée Fortin (2003) à propos des rapports entre les organismes communautaires et le MSSS en particulier. Leur culture organisationnelle est fort différente de celle de l'État et les rapports harmonieux dépendent pour beaucoup des relations établies individuellement et qui nécessairement varient. Les difficultés peuvent par ailleurs provenir de la dynamique des organismes eux-mêmes (contexte de leur mise sur pied, rapport entre les personnels permanents et bénévoles, ambitions individuelles, etc.). En somme, pour reprendre les termes d'Andrée Fortin (2003), le problème des organismes communautaires dans leurs relations avec le gouvernement tient au fait qu'« ils sont à la fois en rupture et en demande avec l'État » (p. 224)².

2 Elle poursuit son idée ainsi : « L'État se désengage, ce qui lui permet d'atteindre ses propres objectifs en faisant des économies, et en même temps de satisfaire le désir des groupes de se prendre en mains, de désinstitutionnaliser, de déprofessionnaliser. De plus, la création d'emplois — à rabais — qui en résulte a pour effet de contrer le chômage et le mécontentement de diplômés qui autrement pourraient contester. Cela dit, les groupes et associations qui reçoivent des fonds de l'État sont souvent aux prises avec des problèmes aigus de financement, car ce dernier est fluctuant, plus ou moins aléatoire, ce qui entraîne des problèmes de planification. Les permanents passent une grande partie de leur temps (et de leur salaire) à chercher du financement pour l'année suivante. » (Fortin, 2003, p. 224)

À propos de cet excellent chapitre, une affaire toutefois étonne : la faible considération apportée par l'auteure aux groupes communautaires famille en particulier.

Une société en transformation accélérée

Plusieurs transformations d'importance ont marqué le dernier demi-siècle, parmi les lesquels figurent le déclin de la pratique religieuse et de l'influence de l'Église catholique, l'accroissement substantiel de la participation des femmes au marché de l'emploi (notamment des mères), la diversification de la société au plan ethnique et la montée de

mouvements de revendication qui seront actifs en une variété de domaines : genre, syndicalisme, droits de la personne, etc.

Les valeurs ont également radicalement changé, comme le montre l'analyse des discours et des représentations sociales, mais aussi l'observation des comportements. Les valeurs dites traditionnelles liées au respect de l'ordre et de l'autorité, à l'abnégation ainsi qu'à une certaine morale catholique (frugalité, prévoyance, don de soi, etc.) cèdent la place à des valeurs personnalistes où l'épanouissement individuel devient central. Appartiennent à ces nouvelles valeurs l'amour, le plaisir, les rapports égalitaires, la recherche d'une satisfaction immédiate, l'expérimentation, l'affirmation de soi et le bien-être matériel (consommation). En dépit de la progression de l'individualisme, les Québécois continuent à accorder de l'importance aux valeurs collectives, ce que montrent les mobilisations en vue de réaliser des projets ou défendre des causes (la nation, l'environnement, les droits des femmes, les entreprises coopératives, etc.). Par ailleurs, les individus continuent comme autrefois de valoriser le travail. Non seulement parce qu'il procure une sécurité financière, mais parce qu'il fait partie intrinsèque de leur identité. Il y a toutefois un changement sensible à cet égard : l'importance qu'ils accordent désormais à la possibilité de concilier le travail avec d'autres activités, notamment celles reliées à la famille (Langlois, 1990).

La famille a radicalement changé de face au cours du dernier demi-siècle. Le mariage est de moins en moins la norme des unions, la taille de la famille a diminué et sa structure s'est diversifiée. D'abord marginales, les unions libres ont grandi en popularité, spécialement après 1980. Représentant 8 % des unions conjugales en 1981, elles atteignent un taux 30 % en 2001. Dès le tournant des années 1970, les unions prennent fin autrement qu'avec le décès d'un conjoint. Après une première explosion des divorces consécutive à la modification de la loi fédérale en 1968 (puis, un sursaut durant les années 1980 favorisé par un nouvel assouplissement de ses dispositions), l'indice synthétique de divortialité se stabilise à la fin des années 1980 avec un taux se situant autour de 50 %. En parallèle, la natalité chute. Dès 1970, l'indice synthétique de fécondité se situe en deçà du seuil de renouvellement des générations qui équivaut à 2,1 enfants par femme en âge de procréer. Il atteint son niveau le plus bas en 1987 avec un indice de 1,3. Les femmes sont plus nombreuses à diriger seules une famille, les enfants restant en grande majorité avec leur mère après une séparation ou un divorce. La proportion des familles monoparentales atteint un sommet de 20 % au milieu des années 1980, un taux pratiquement du double de celui de 1961 (11 %). Le modèle nucléaire triomphant des années d'après-guerre éclate non seulement avec la progression de la monoparentalité, mais aussi de la recomposition familiale et de la parentalité homosexuelle.

Malgré tout, certains aspects sont d'une remarquable continuité. D'abord, la famille biparentale intacte et hétérosexuelle continue à être la plus courante. Également, le fardeau des femmes qui vivent en

ménage s'est avéré plutôt stable. Devant la plupart du temps contribuer financièrement à la famille grâce au travail salarié, elles continuent à assumer la plus grande part des tâches ménagères et des soins aux enfants, et ce, en dépit d'une tendance plus récente où des hommes s'impliquent davantage aux plans domestique et parental. Un autre élément durable est le statut de la maternité qui a emprunté une pente de dévaluation³.

³ Comme l'a souligné Maria De Koninck, cette dévaluation existe depuis que le féminisme a glissé vers une hypervalorisation des activités de type marchand et le rejet du domestique qu'il considère comme un lieu d'enfermement pour les femmes. (De Koninck, 1998)

Les familles contemporaines, celles du XXI^e siècle, sont confrontées à des réalités très variées au travers des cycles de l'existence familiale (vie de couple, arrivée d'un enfant, vie scolaire, entrée des enfants dans la vie adulte, prolongement parfois de la relation parent-enfant, grand-parentalité), une adaptation qui s'avère plus exigeante encore lorsque des difficultés particulières surgissent comme lors de la rupture du couple, lorsqu'elles ont un enfant handicapé ou lorsqu'elles doivent composer avec des difficultés financières. Dans son rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec (2007) décrit la réalité des familles québécoises comme un réel parcours à obstacles, rappelant l'importance du lien familial, du besoin des parents d'être reconnus et soutenus, quel que soit leur parcours, et de créer une société accueillante pour les familles.

Le mouvement familial et la FUF

Dès la fin des années 1930, des organisations catholiques d'action sociale, et aussi d'autres, plus ou moins liées au catholicisme, avaient créé des associations dans le but de répondre aux besoins des couples et des familles dans une société en transformation accélérée. Nombreux sont ceux dans la société qui craignent que sa position de pilier ne s'écroule avec l'effritement de la solidarité familiale. C'est dans cette foulée que naissent des associations telles le Service de préparation au mariage lancé en 1944 par la Jeunesse ouvrière catholique, l'Entr'aide familiale ouvrière initiée par la Ligue ouvrière catholique canadienne en 1942, et l'École des parents du Québec fondée en 1939 par un couple, Claudine et René Vallerand, qui diffusent des méthodes d'éducation modernes. Beaucoup d'autres organismes naîtront dans cet élan. Si la plupart des associations entretiennent des liens étroits avec le catholicisme (étant nées sous l'initiative d'associations d'action catholique et poursuivant entre autres des objectifs de relèvement moral), les Écoles de parents s'en démarquent puisqu'elles tirent leur inspiration d'un mouvement laïc français. Leur but est de diffuser les savoirs « scientifiques » nouveaux issus de la psychologie, de la pédagogie et de la puériculture, susceptibles d'aider les parents dans l'accomplissement de leurs rôles. Les valeurs catholiques y sont présentes dans la mesure où les bénévoles les incarnent et qu'elles teintent les attitudes et comportements individuels. Au-delà de tout fanatisme, il faut savoir que les Canadiens français du temps (très majoritaires) avaient une foi sincère et que la plupart

⁴ Lemieux et Comeau parlent d'un mouvement de sécularisation qui s'amorce à la fin des années 1960 et citent la FUF en exemple (p. 42).

Cet aspect mériterait toutefois d'être davantage exploré car des documents laissent penser que la pensée catholique continuera d'influencer les organismes encore longtemps. J'y reviendrai dans la section intitulée « Un problème d'adolescent... »

pratiquaient avec ferveur leur religion. Même s'ils ont délaissé peu à peu la pratique religieuse à partir des années 1960, et même s'ils ont pris leur distance par rapport à certains dogmes avec lesquels ils étaient en désaccord (par exemple en matière de contraception et d'avortement), il n'empêche que de nombreux individus ont continué de se laisser guider par une spiritualité d'inspiration catholique lorsque celle-ci correspondait à leurs valeurs personnelles. Au plan institutionnel, les organismes eux-mêmes, même ceux les plus liés au catholicisme, tendent dans le temps vers une déconfessionnalisation⁴.

Chacun dans leurs champs, les associations familialistes tentent d'aider les familles en leur offrant des services ou en soutenant des projets, en compensant les déficiences parentales grâce à la diffusion de conseils d'experts, ou en informant les couples sur l'enseignement moral catholique relativement au mariage et à la sexualité. Inspirés par un nouveau courant spirituel personnaliste européen diffusé en France et en Belgique au début du XX^e siècle et par la doctrine sociale de l'Église catholique (relancée en 1931 par l'encyclique *Quadragesimo Anno*) pour les uns, ou simplement influencés par les nouvelles valeurs libérales et démocratiques pour d'autres, les divers acteurs valorisent un modèle inédit qui sort la famille de son cadre traditionnel d'unité économique et politique. La nouvelle vision considère la famille comme un terrain d'épanouissement individuel et d'expérimentation psychologique, mais également comme un lieu stratégique d'intervention sociale destiné à améliorer les conditions d'existence.

Les organisations familialistes qui sont nées au milieu du XX^e siècle ont jeté les bases d'un réseau communautaire familial inédit. Si leur création a souvent été portée par une volonté de relèvement moral et de promotion du catholicisme, elle a également été influencée par la montée de nouvelles aspirations portant vers l'action sociale, le développement de la communauté et l'entraide, de sorte qu'il existe chez eux une volonté de soutenir très concrètement les familles en matière d'éducation, de loisirs, de santé, d'amélioration des conditions de vie et autres. Plusieurs des figures marquantes du Québec contemporain ont été actives au sein de tels groupes. Simonne Monet-Chartrand est l'une d'entre elles.

Les unions de famille (UF) qui apparaissent vers la fin des années 1950 dans la région de Montréal sont issues des Écoles de parent et des Associations de parents et maîtres créées dans le but d'améliorer les rapports entre les éducateurs et les parents. Comme le soulignent Denise Lemieux et Michelle Comeau (2002),

bien que l'on note une certaine continuité dans les domaines d'intérêt, les nouvelles unions de famille vont se montrer plus intéressées par l'ensemble des réalités familiales. Influencées par les valeurs syndicales, mais aussi par l'action sociale familiale

inscrite dans la doctrine de l'Église, elles entendent favoriser chez les parents un engagement social plus militant. (p.137-138)

Tout en ayant une identité propre, notamment à cause de leur origine laïque, les unions de famille sont proches d'autres mouvements sociaux, en particulier le syndicalisme et l'action sociale catholique. Les associations forment, en 1958, la Fédération des Unions de famille (FUF) qui se définit tout à la fois comme un organisme de service et de représentation.

Les unions de famille s'appuient sur l'éducation et l'entraide pour offrir leurs services. Dès le début, elles offrent des services de dîners surveillés dans les écoles et elles encouragent la participation des parents dans le domaine scolaire qui est leur champ de prédilection⁵. Elles se situent en cela à l'avant-garde de la réforme scolaire lancée en 1961 avec la Commission Parent. Les unions de familles dispensent par ailleurs des cours prénataux et elles offrent des services de gardiennage. Au cours des années 1970, elles s'engagent dans de nouveaux domaines comme celui des loisirs, de la protection de la jeunesse et du logement. Cette diversification est pratiquement une question de survie, étant donné que le domaine scolaire est en train de leur échapper (en 1972, l'adoption par le gouvernement du Québec d'une loi intégrant les parents dans le système scolaire a entraîné la fermeture de plusieurs unions de familles (Lemieux, 2011, p.34)).

Au fil du temps, les organismes ont dû à s'adapter aux changements qui affectent la société québécoise marquée notamment par la diversification familiale (structurelle et ethnique) et la montée des valeurs relatives aux droits individuels. La Fédération s'affirme en prenant position sur plusieurs dossiers d'avant-plan tels que la protection de la jeunesse, les services de garde, la violence familiale et la reconnaissance des sages-femmes. À l'interne, la FUF réoriente son intervention auprès des organismes en offrant des activités de formation et en soutenant le réseautage de nouveaux services. C'est dans cet élan qu'apparaissent le Centre québécois de ressources à la petite enfance en 1982 et Carrefour Action municipale et familles en 1990. Elle soutient également de nouveaux organismes, les Maisons de la famille qui se multiplient à partir des années 1980. En 1994, on en compterait déjà plus d'une cinquantaine et leur progression demeurera soutenue ensuite. Cette augmentation est d'autant plus marquante qu'elle est accompagnée d'un déclin des unions de famille⁶. Ce renversement dans la composition des membres est un point tournant dans l'histoire de la FUF, marquant un changement de perspective du mouvement d'action communautaire autonome Famille. Une conséquence de ce passage est le changement de nom de la Fédération, décidé lors d'un important congrès d'orientation tenu en 2000. En 2002, la FUF change de nom pour celui de Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF).

⁵ En particulier par l'entremise de deux structures présentes au sein de la FUF et des organismes locaux, les Services d'éducation familiale qui visent le rehaussement des compétences parentales et les Comités famille-école qui promeuvent la collaboration entre les parents et les éducateurs.

⁶ Le chiffre de 1994 exclue la douzaine de maisons de la famille créées en dehors de la FUF et qui sont présentes dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches. Ces organismes sont affiliés au Regroupement des Maisons de la famille inc. fondé en 1996. (Lemieux, 2011, p. 144-146)

En 2008, la FQOCF compte déjà 270 maisons de la famille (site internet de la FQOCF). En somme, c'est en quelques années seulement que les maisons de la famille s'affirment comme le nouveau lieu de rassemblement des parents. Les unions de famille avaient commencé à décliner dès les années 1970 en raison, selon Lemieux et Comeau, de l'abandon du domaine scolaire au profit des nouveaux comités d'écoles créés et chapeautés par les établissements eux-mêmes. Si la perte de ce pilier s'est avérée cruciale, on doit sans doute également mentionner la perte d'autres secteurs tel celui des cours prénataux, récupéré par l'État à partir des années 1970. Le déclin est somme toute rapide comme l'indiquent les chiffres recueillis par Lemieux et Comeau. Alors qu'en 1965, la FUF regroupait 25 unions de famille, en 1995, elle compte seulement 4 unions de famille sur un peu plus de 90 organismes. (Lemieux, 2011, p. 61)

7 Selon Lemieux et Comeau, c'est au cours de sa période initiale, c'est-à-dire durant les années 1965-1980, que le mouvement familial acquiert son identité.

Même si elle a toujours été présente, la dimension politique prend au fil du temps de plus en plus d'espace dans les préoccupations de la Fédération. Les unions de familles ont exercé très tôt un leadership au sein du mouvement familial, en fait dès le moment où il prend forme durant les années 1960⁷. Le mouvement centre alors son action sur l'adoption par le gouvernement d'une politique destinée à répondre aux besoins des familles. Bien que la décennie 1970 ait été davantage marquée par la nécessité d'installer une permanence et d'assurer le financement des organismes, dès le tournant des années 1980, la FUF s'affirme en multipliant ses interventions pour une politique familiale. Elle initie en 1983 le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, une alliance dont le but est de permettre la participation des organismes du mouvement familial aux discussions entourant la politique familiale. Par ailleurs, la FUF est toujours très présente au sein de diverses tables et activités de concertation proposées par le gouvernement.

Mutation des aspirations parentales⁸

8 Pour les sections qui suivent, noter que les références aux entretiens (chiffres référant aux lignes dans les verbatims) donnent l'emplacement approximatif des extraits cités.

Le présent document a été réalisé à partir de l'« Analyse thématiques des témoignages de quelques figures de proue du mouvement communautaire famille » et non pas des verbatims originaux.

Personne n'en doute, l'événement le plus bouleversant de l'histoire du mouvement d'action communautaire autonome Famille a été l'avènement des maisons de la famille durant les années 1980. Leur montée remarquable durant les décennies suivantes montre leur succès à titre de nouveau lieu de rassemblement des parents. Elles marquent une transformation dans les sensibilités des parents qui cherchent moins à obtenir des **services** (inexistants ailleurs, spécialement dans l'espace public desservi par l'État) qu'un **espace commun**, un espace pour être **ensemble**, dans des cycles de vie profondément marqués par la famille. Pour les parents qui ont adopté les maisons de la famille, la famille a besoin de sortir de l'espace privé pour être partagée (s'agissant de passions, de joies, de difficultés, de solutions, etc., et de tout l'intangible relatif à l'expérience parentale) avec des **pairs**, c'est-à-dire avec d'autres parents avec qui ils entretiennent des rapports **égalitaires** et dont les expériences **comptent**. Or, cet espace a besoin d'un lieu physique, d'un **milieu de vie**, et c'est le nouveau concept de maison de la famille qui a répondu à ces besoins des nouvelles familles des années 1980 qui les ont initiées dans leur communauté.

Les unions de famille : un modèle dépassé par le renouvellement de l'offre de services gouvernementaux et la décroissance du bénévolat

Colette Bédard a insisté sur la question : l'Union de famille de Brossard, dans laquelle elle a œuvré dès 1968, était là pour offrir aux familles des services qui n'étaient pas disponibles autrement. Les services mis en place par les UF étaient spécifiques à chacun des milieux selon leurs particularités et les besoins identifiés par les familles. Ce désir de combler les vides explique d'ailleurs dans le temps le retrait des unions de famille de domaines qui finissent par être offerts par d'autres (municipalité, commissions scolaires, services gouvernementaux provinciaux) qu'il s'agisse de dîners surveillés à l'école, d'une bibliothèque, d'entretien des patinoires ou de l'accueil des nouveaux résidents. D'ailleurs, les besoins des familles étaient si grands, qu'une simple association de bénévoles n'arrivait pas à tous les combler⁹.

⁹ Référence verbatim :
Colette Bédard, 56-63, 66-67, 220,
451-461, 103-123, 123-127

C'est ainsi que beaucoup de services (et pas uniquement ceux relevant du domaine scolaire, comme l'avaient souligné Lemieux et Comeau) ont dû être remis aux instances publiques qui avaient entrepris de les offrir elles-mêmes ou sous la pression d'un bénévolat insuffisant à s'acquitter de toutes les tâches. Les cours prénataux, gérés au niveau provincial (FUF), constituent probablement un autre exemple de services laissés à d'autres. Par ailleurs, la montée importante des femmes mères sur le marché du travail durant les années 1970 et 1980 a changé la donne en amputant les organismes basés sur l'action bénévole de leurs principales ressources.

Vers de nouveaux lieux de rassemblement : les maisons de la famille

En même temps que les unions de famille déclinent, un nouveau concept apparaît durant les années 1980, celui des maisons de la famille. Quelle que soit leur origine précise, elles témoignent d'un besoin nouveau qui apparaît central dans les préoccupations de leurs initiateurs : celui d'avoir un lieu de rencontre, d'avoir à leur disposition un milieu de vie accueillant propice au partage, d'avoir un espace pour **être et créer ensemble**. Deux pionnières des maisons de la famille ont raconté les débuts de leur organisme. Leurs récits montrent à quoi aspiraient leurs fondatrices et fondateurs, leur créativité dans l'élaboration des projets et des activités et leur dimension fondamentalement collaborative. Leurs récits montrent également la supériorité du projet commun (élaboré pour répondre aux aspirations des familles qui l'ont initié et au milieu particulier dans lequel elles s'inscrivent) sur l'intention, peut-être, de correspondre à un modèle connu.

10 Référence verbatim :
Louise Vanier, 113-147

Louise Vanier parle du cas de la Maison du quartier Désormeaux à Longueuil dont elle est l'une des fondatrices. Désormeaux est un quartier multiethnique, défavorisé à de multiples points de vue. La création de l'organisme est le résultat d'une démarche collective de parents décidés à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à répondre à des besoins variés de ses habitants¹⁰.

Elle raconte ainsi son début :

Alors, quand je suis arrivée dans Desormeaux, mes enfants fréquentaient l'école. [...] Et il y avait 72 blocs dans un tout petit périmètre, entouré de duplex et de maisons unifamiliales. Pas d'arbre. Il y avait l'école au centre. Ce n'était même pas un parc, c'était seulement un terrain. Et je voyais plein d'arbres dans les rues environnantes, mais pas dans le quartier. La police qui était à la porte de l'école le matin et le soir pour certains problèmes. Je me disais que ça ne marcherait pas ça. [...] Ils n'ont pas seulement assez d'être ciblés, d'être reconnus comme morcelés dans toutes leurs problématiques, il faut tu en plus qu'ils soient isolés ? [...] Alors, rencontrer des parents comme ça, dans le parc, assis dans le gazon. [...] J'étais là. Puis, ça m'a permis d'entrer en contact avec plein de familles de ce mini quartier, très reconnu à cette époque-là comme le plus dur. Et ensemble, on s'est dit, mais on pourrait-tu avoir un lieu d'appartenance ? On pourrait-tu avoir un espace pour venir jaser, partager, échanger ? On a travaillé ça. Et comme j'étais à l'université, cette époque-là, en psychosociologie de la communication. [...] Et j'avais un travail à faire et j'ai décidé avec les familles, j'ai un travail à faire, est-ce qu'on bâtit un organisme ? [...] Moi, je vais le faire par écrit. Puis, vous allez m'aider à trouver les affaires. [...] Des petits rôles à chacun. Et mon travail de fin de bac, c'était tout un cartable de A à Z de comment on monte un organisme, avec tout ce que ça demande. [...] Donc, une démarche collective ensemble. Puis, on a créé la Maison de quartier comme ça.
(Louise Vanier, 147-175)

Vite fait, on se rend compte que les loisirs, ce n'est pas pour eux, ce n'est pas accessible. Le paysagement, même, ce n'est pas accessible. Donc, on est parti des balcons fleuris. On a fait planter des arbres. C'étaient des grosses batailles. [...] Mes enfants bien impliqués, les membres, parce que le CA était composé uniquement des membres des familles. Puis, on s'est dit qu'on avait droit à du beau aussi. Les balcons fleuris, ça serait cute. Ça serait un bon départ.
(Louise Vanier, 184)

Tout ça pour dire qu'à partir du moment où les familles énonçaient des besoins. OK. Comment on pourrait faire ça ensemble ? [...] Comment vous voyez ça ? Et la Maison de quartier a toujours fonctionné à partir de ça. (Louise Vanier, 276)

Le premier local était un demi-sous-sol dans un immeuble de location qu'elle a d'abord payé de sa poche avant d'obtenir les premiers fonds, le local offert gratuitement par le CLSC plaisant assez peu aux parents¹¹.

¹¹ Référence verbatim :
Louise Vanier, 175-184

Nicole Déziel décrit les débuts de la Maison de la famille de l'Ouest, à Trois-Rivières, un milieu bien différent de celui de Désormeaux. Néanmoins, le récit que fait Nicole de sa création, témoigne de besoins fondamentaux et des manières de faire, partagés par les parents qui ont fondé l'un et l'autre de ces organismes. Ce besoin fondamental est encore celui d'être ensemble dans un espace accueillant, et la manière de faire table encore sur le bénévolat pour répondre à des besoins particuliers et en évolution.

La maison est née de désir de parents de se rencontrer pour échanger sur leur réalité de vie comme parent avec les enfants. Ça s'appelait « Dans ma cuisine », puis ça se passait chez Marleen Baker et Carl Lacharité. Les parents qui y participaient ont eu envie de créer un organisme. Et c'est là qu'est née la Maison des familles de l'Ouest.
(Nicole Déziel, 40)

Combien d'activités, presque toutes les activités qu'on pouvait, on amenait nos enfants ! Marleen, je me souviens de Marleen avec ses grands gars, qui étaient tout petits à ce moment-là. Je me souviens d'Aurélié, qui avait deux ans, et on est en train de faire une rencontre à la table de la Maison des familles. Puis, elle était sur elle. Puis, elle lui grimpeait dessus. Puis, embarque, puis débarque. Mais c'était comme ça. Nos enfants ont fait partie du développement de l'organisme. [...] J'ai plein de beaux souvenirs où mes fils sont avec moi dans des fêtes de la famille. Ils sont bénévoles, puis ils nous aident. C'était ça le cœur de la Maison des familles. C'est encore comme ça. (Nicole Déziel, 140-161)

L'engagement bénévole était fondamental. Donc, dans tous les ateliers qui partaient, dans les groupes, le répit, il y avait des parents impliqués dans toutes les activités. (Nicole Déziel, 33)

Les parents qui fréquentaient la Maison des familles à ce moment-là, c'était des parents qui avaient un engagement, un désir de partager, surtout en périnatalité, je dirais. Le premier volet, ça a été en périnatalité. Il y avait la formation d'accompagnante à la naissance à ce moment-là. Il y avait des groupes de soutien à l'allaitement. Puis, il y avait le volet droit d'accès, qui était tout petit, parce que c'est un parent qui avait demandé [...]. Donc, ça démarré tranquillement comme ça. Puis, le répit parental. Le répit parental, c'était des mamies qui, un avant-midi par semaine, venaient s'occuper des enfants pendant que les parents étaient en discussion, en échange. D'ailleurs, la première mamie, c'était deux mamies dont une est restée bénévole à la Maison des familles. [...] Ça va faire presque 20 ans. (Nicole Déziel, 20-31)

Il y a eu aussi dès le départ un projet qui mettait en valeur l'aspect intergénérationnel. Il y avait des jumelages de familles avec des grands-parents qui fréquentaient l'organisme ou qui étaient dans un centre pour personnes âgées. Dès le départ, il y a eu la préoccupation qu'une famille, oui, il y a la périnatalité, oui, il y a les différentes phases de vie. (Nicole Déziel, 75-100)

Les pères aussi ont été au cœur du développement de la Maison des familles. (Nicole Déziel, 129-134)

La majorité des activités qui se sont développées, c'était les parents qui disaient... bien premièrement, les enfants grandissaient, puis pendant que les enfants grandissaient et que les parents continuaient de s'impliquer, ils disaient, ah ! bien là, il manque ça. [...] C'est ce qui faisait que l'organisme développait des nouvelles activités, développait des ateliers ou autres choses. Ou parfois, ça pouvait être aussi simple qu'on a envie de fêter et d'aller à la cabane à sucre tout le monde ensemble. Bien, comment la Maison des familles peut supporter et aider les parents à organiser ça ? Je me souviens aussi d'un groupe de mères que ça faisait longtemps, des années qu'elles se rencontraient. Puis, il n'y avait plus d'activités. Elles disaient, ah... les ateliers, ce n'est pas ça que ça nous prend. Nous autres, on aimerait ça continuer à se voir. OK. Qu'est-ce que vous voulez et comment vous voulez faire ça ? Bien, ça serait simple. On aimerait ça utiliser la cuisine. Puis que les enfants puissent jouer dans la garderie. Bon, bien regarde. Il y a une plage horaire qui est libre. Moi, je n'ai pas de problème. Comment on peut s'organiser ? La clé, les locaux, le ménage. Puis là, ça s'organisait. (Nicole Déziel, 309-328)

La question des origines des maisons de la famille

Lemieux et Comeau rapportent que vers 1983, un organisme appelé « Maison de la famille de Québec » avait été implanté dans le quartier Limoilou à Québec par l'Office de pastorale familiale du diocèse (de Québec) et la Corporation de l'Accueil de Saint-Esprit, des organisations catholiques. La même année, une « Maison des parents » avait été créée à Montréal à l'initiative de militants du Carrefour québécois des travailleurs familiaux. Ces organismes et quelques autres qui seront mis sur pied dans la même région (Québec et Chaudière-Appalaches) au cours des années suivantes sont des initiatives extérieures à la FUF (Lemieux et Comeau, 2002, p.143-144). Signe des temps peut-être, une bénévole très active dans le milieu trifluvien, Micheline Roy-Bournival, crée en 1984 le centre La lumière, un organisme que la FUF/FQOCF considère comme la matrice des maisons de la famille qui seront ultérieurement fondées dans son réseau. Au début des années 1990, elle est engagée par la FUF pour offrir des formations aux personnes désirant fonder une maison de la famille. Elle fera plus d'une centaine de formations au travers la province en se rendant même aux Iles-de-la-Madeleine.

À première vue, le penchant spirituel de Micheline Roy-Bournival et son inclination vers l'aide aux personnes souffrantes (elle a eu elle-même une enfance très difficile) semblent éloignés des motivations de la plupart des autres pionniers des maisons de la famille affiliées à la FUF. Pourtant, ils semblent avoir beaucoup retenu de cette femme. Au-delà du fait qu'elle leur a fourni un modèle, un concept, une idée originale de « maison de la famille », Micheline Roy-Bournival a été une source d'inspiration. Ce qu'ils semblent avoir surtout retenu de son passage à la FUF sont les grands principes à la base des maisons de la famille, des principes qui s'incarnaient dans l'action, c'est-à-dire la présence, l'entraide, la reconnaissance de l'autre et la valorisation des individus dans le cadre d'un milieu de vie accueillant et ouvert à tous. En entrevue, François Bournival a tenu à lire un texte qu'elle a écrit. Ces lignes révèlent à la fois les motivations personnelles de Micheline et les principes qu'elle plaçait à la base du concept d'une maison de la famille.

« Au cœur de mon enfance, un rêve m'a habité. Ce rêve devenu désir et prière est passé à l'action. Témoins et partenaires de la souffrance humaine, particulièrement au sein des familles dont l'amour a été plus souvent renoncement que partage. J'ai anticipé la fondation d'une maison. Lieu de création, plutôt que de destruction, pour accueillir, partager, donner confiance, liberté et moyens de s'épanouir. » (François Bournival, période de questions, 248-252)

En conclusion : quoi qu'il en soit à propos de l'identification exacte de l'organisme à qui l'on doit accorder le mérite d'avoir été la première « maison de la famille » au Québec, ce qu'il importe de retenir ici, c'est l'importance accordée par les pionniers des maisons de la famille au rôle fondateur qu'y a joué Micheline Roy-Bournival en esquissant ses contours et en les inspirant relativement aux principes. En d'autres mots, ce qui unit Micheline et ses successeurs concerne davantage les principes qui sous-tendent l'action de ces OCF que les motivations individuelles de leurs fondatrices et fondateurs, comme le montrent les cas de la Maison du quartier Désormeaux à Longueuil et de la Maison des familles de l'Ouest à Trois-Rivières. On doit aussi retenir la résonance obtenue par son modèle auprès d'une nouvelle génération de parents, davantage préoccupée par l'**être ensemble** et l'**entraide dans la poursuite d'objectifs communs** que par l'obtention de services non disponibles autrement.

Valeurs et pratiques

Tenter de distinguer les valeurs et des pratiques dans le discours des leaders des OCF est une entreprise empreinte de défis. L'analyse amène le plus souvent à la conclusion que les valeurs imprègnent tellement les organismes qu'elles se transfèrent tout naturellement en pratiques. Du moins, peut-on dire que les leaders se préoccupent qu'il y ait bel et bien

un passage des principes au monde concret des pratiques, signe que l'un ne saurait aller sans l'autre puisqu'ils forment un tout ? Si un OCF n'était pas ce tout, il ne serait tout simplement pas un OCF, les valeurs et les pratiques étant des aspects indissociables de leur identité. Vu que les valeurs et les pratiques paraissent s'amalgamer, j'en traiterai sans les départager.

Une précision toutefois s'impose ici : malgré que le lien entre les valeurs et les pratiques soit implicite, l'un ne pouvant vivre sans l'autre, il y a une inquiétude quant à la continuité du rapport étroit entre ces deux faces. La pression exercée par l'État et par les divers bailleurs de fonds, mais aussi la montée de la professionnalisation dans les OCF, mettent à l'épreuve depuis quelque temps les organismes qui peuvent au bout du compte perdre leur essence. L'enjeu est grand, car c'est ni plus ni moins que leur **être** qui est menacé.

Des valeurs et pratiques partagées

Beaucoup de valeurs et pratiques sont partagées par les leaders interviewés, toutes époques confondues. Parmi celles-ci, il y a d'abord l'**entraide**. Cette valeur est probablement celle qui traverse le plus les propos. Au sein du mouvement d'action communautaire autonome Famille, l'entraide peut être comprise comme la capacité de tirer une force des uns et des autres et d'entretenir la motivation collective, en vue d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixés ensemble. L'entraide permet que les projets se réalisent, tant au niveau des organismes locaux qu'au niveau fédératif. Cette idée va de soi pour tous; c'est pourquoi elle surgit spontanément, même si les mots privilégiés pour le dire peuvent être différents. Je reviendrai plus loin sur cette évolution dans le langage¹².

¹² Référence verbatim :
Colette Bédard, 271-292, 483-495, 619-626, 749-756; Jacques Lizée, 188-204, 222-224; Manon Rhéaume, 400-423; Louisane Côté, 291-314; Nicole Déziel, 163-186, 229-246, 309-328, 452-453, 467-482; Louise Vanier, 147-175, 276; François Bournival, période de questions, 248-252

Notons que la notion d'entraide concerne à la fois le fonctionnement interne de l'organisme et les rapports avec ses partenaires externes. Nicole Déziel l'illustre en référant à plusieurs cercles de rayonnement de valeurs de l'intérieur vers l'extérieur.

Il faut que tu rayonnes dans ta communauté, que tu ailles chercher des bons partenaires. Après ça, c'est l'implication des parents qui fait la différence. [...] C'est ce qui fait que tu t'implantes après ça, dans ton milieu. Tu rayonnes. Tu élargis. Et c'est ce qu'on a fait à la Maison des familles [de l'Ouest]. On a toujours travaillé autant dans le rayonnement interne avec les parents, que dans notre communauté. [...] À l'intérieur de ces tables-là, ce partenariat-là, bien, on porte les besoins, les aspirations des familles. On porte nos pratiques, nos façons de faire. (Nicole Déziel, 229-246)

Une autre valeur partagée est l'**importance de la famille** dans l'existence, une idée qui est également formulée de diverses façons. Cette valeur passe par le sentiment d'avoir soi-même vécu (bien ou mal)

dans une famille et d'être (ou d'avoir été) le parent ou le grand-parent d'un enfant. Ce sentiment rejoint aussi le fait d'être animé par une volonté de soutenir le bien-être des familles pour leur permettre de vivre bien¹³. La formulation utilisée par Nicole Déziel résume certes leur vision quand elle mentionne que les familles ont besoin que l'on porte sur elles un « regard bienveillant ». C'est précisément cette attitude de **bienveillance à l'égard des familles** que portent en eux les acteurs.

Donc, depuis des années à travers mon cheminement à l'intérieur de l'organisme, à porter la mission, à porter des façons de faire, bien c'est ce qui me passionne. Parce que pour moi... oui travailler avec les familles : j'ai quatre enfants. Puis élever quatre enfants, on passe par toutes sortes d'étapes. Mais à l'intérieur des organismes, je trouve qu'on a une pratique qui nous permet d'accueillir les parents sans être en regard des difficultés. Mais de porter un regard sur la vie de parent, la vie de famille. Et ça, moi j'y crois fondamentalement. Je trouve qu'on a à mettre ça en valeur. Puis, on a besoin de faire rayonner ça au Québec, ce regard positif là sur les familles, le regard bienveillant. Et la croyance que les familles se portent bien. On a besoin de s'entraider, mais on se porte bien. (Nicole Déziel, 444-453)

Dans son énoncé, Nicole Déziel évoque au passage une autre valeur largement partagée, celle d'**accueillir les parents sans discrimination**. Cette ouverture à toutes les familles touche autant à leur condition économique, au cycle de vie dans lequel les individus se situent (être un enfant, un parent ou un grand-parent), qu'au fait d'être en difficulté ou non, ou d'appartenir à une communauté culturelle différente¹⁴.

[...] une famille, ce n'est pas juste un petit bout à un certain moment. C'est une famille dans le continuum dans sa vie de famille. (Nicole Déziel, 244-246)

Marie Rhéaume s'est particulièrement attardée à la question de l'ouverture des organismes à tous en faisant part de sa crainte que les OCF deviennent des outils de prévention précoce à l'intention de certaines catégories de familles, à cause d'un mode de financement ciblé sur le développement des enfants (ou autre). Cette orientation vers la prévention s'est mise en place durant les années 1990 et dure depuis.

J'ai assisté à un débat quand j'étais présidente [du Conseil de la famille et de l'enfance]. Puis là, on s'est mis à dire que quand les enfants n'étaient pas stimulés, le cerveau rapetissait. Et que là, on est rendu à l'épigénétique. Ce n'est plus suffisant de parler juste de, que si tu ne stimules pas ton enfant, il va avoir des difficultés. [...] Dans le mouvement communautaire, on avait vraiment des réserves importantes. Mais là tout le monde le sait que c'est important de parler à son enfant. Les difficultés, c'est de concentrer ça sur les familles à faible revenu. Parce qu'il y a beaucoup de familles

¹³ Référence verbatim : Colette Bédard, 254-292, 367-369, 551-557, 677-706, 749-775; Jacques Lizée, 10-47, 251-288; Marie Rhéaume, période de questions, 326-330; Louisane Coté, 291-314, 437-442; Nicole Déziel, 140-161, 444-453; François Bournival, période de questions, 248-252; Louise Vanier, 337-349; partie 2, 30-93, 98-118, 680-681

¹⁴ Référence verbatim : Nicole Déziel, 75-100, 244-246, 444-453; Colette Bédard, 405-409; Louisane Coté, 343-366, 376-401, 492-505; Louise Vanier, 113-147; Jacques Lizée, 117-150

Concernant Micheline Roy-Bournival, son adhésion au principe de l'ouverture à tous est implicite dans le témoignage rendu par son mari qui la décrit comme une femme accueillante, quelle que soit la condition des individus avec lesquels elle est en contact.

15 Il s'agit là d'un bref extrait d'un discours très étayé portant sur la non-discrimination dans les OCF. Elle discute d'une manière d'insérer les OCF dans la politique familiale du gouvernement, qui respecterait ce principe fondamental. Elle avait commencé à discuter de ce point de vue avec la ministre Michelle Courchesne au moment où elle était à la fois ministre de l'Éducation et ministre de la Famille.

(Marie Rhéaume, période de questions, 158-246).
Ces extraits ont été reproduits dans le document « Analyse thématique des entrevues... », p. 23-25.

*à revenu moyen qui ne sont pas nécessairement mieux équipées pour soutenir le développement de leurs enfants. Donc, c'est que ça stigmatise des populations d'une part. [...] C'est la façon de faire, c'est la façon de structurer les programmes, la façon d'amener ça qui a comme refroidi quand même beaucoup de monde. [...] Parce que les organismes communautaires Famille se définissent comme des organismes de soutien à l'ensemble de la famille, à l'ensemble des cycles de vie*¹⁵.

(Marie Rhéaume, période de questions, 158-180)

Le principe de la non-discrimination est étroitement lié à ceux de parents premiers éducateurs et de parents au centre de la vie des OCF. La participation bénévole des parents à la vie des organismes en découle. Toutes les personnes interviewées ont abordé à un moment ou à un autre ces aspects¹⁶.

Les principes de **parents premiers éducateurs** et de **parents au centre** indiquent sans ambiguïté leur rôle de pivot dans la vie et dans l'action des organismes, ainsi que la reconnaissance de leur rôle de principaux éducateurs. Cette reconnaissance concerne à la fois leur capacité parentale et leurs attentes légitimes en matière d'accompagnement et de soutien. Voilà pourquoi il apparaît totalement saugrenu pour les acteurs interrogés qu'on veuille imposer aux OCF (via les programmes de financement) un rôle d'éducation ou de surveillance à l'égard des enfants, sans considération pour les parents qui en sont les premiers responsables, bref, sans considération pour l'entité familiale elle-même qui est la raison d'être des organismes. Voici quelques-uns de leurs propos, sélectionnés pour l'éclairage qu'ils procurent :

16 Référence verbatim :
Colette Bédard, période de questions, 202-204; Jacques Lizée, 99-110, 266-268; Louisane Coté, 107-117, 313-314, 343-366, 376-401, 437-442; Manon Rhéaume, 153-165, 179-183, 290-312, 335-361, période de questions, 265-290; Lousie Vanier, partie 2, 30-93, 874-876; Nicole Déziel, 48-69, 467-482
Micheline Roy-Bournival est encore ici un cas particulier, puisque l'entrevue s'est déroulée dans des conditions différentes des autres. Son mari François Bournival avec qui nous nous sommes entretenues n'a jamais fait précisément référence à la place centrale des parents dans les maisons de la famille. Son adhésion aux principes de parents premiers éducateurs et de parents au centre est toutefois connue des acteurs et observateurs actuels qui l'ont déjà côtoyé.

Nicole Déziel

C'est dans les années 95-96. Donc, c'est vraiment au tout début de la Maison de la famille [de l'Ouest], où il y a eu une démarche de code d'éthique qui est une démarche sur les valeurs de l'organisme. C'était fait en collaboration avec les parents. [...] Puis, d'ailleurs, on avait illustré le code de vie, le code d'éthique. Et c'est nos enfants qui avaient dessiné à côté des valeurs de l'organisme. C'est resté longtemps accroché sur les murs de Maison des familles. [...] Effectivement, les valeurs à la Maison des familles, la façon dont on travaille avec les parents, c'est fondamental. Ça passait en premier plan dans tout ce qu'on développait. Dans tout ce qu'on faisait, on se posait la question où étaient les parents ? Comment ça pouvait se faire avec les parents ? Puis, la notion que les parents devaient être impliqués dans chaque chose qu'on développait. Ça s'est poursuivi.
(Nicole Déziel, 48-69)

Louisane Coté

À part du moment où la mission [de la Ligue pour l'enfance de l'Estrie] a changé, ça a été beaucoup d'être en accompagnement et en soutien aux familles [...]. Donc, il y a eu dans le développement,

qui a été à partir du moment où Marie Rhéaume et moi on a été dans l'organisation, ce qui a guidé vraiment, ça été de faire en sorte de mettre en place des activités qui vont briser l'isolement des parents, qui vont pouvoir permettre des échanges entre les parents. Donc, d'être en accompagnement, en soutien, de créer des réseaux [...] au niveau de parents. Et d'amener aussi une certaine vision de comment le parent peut être le premier éducateur de son enfant. Donc, on était vraiment dans cette dynamique-là. C'était les parents qui étaient au centre. On ne faisait jamais d'activité sans les parents. C'était vraiment un des principes qu'on avait développés. (Louisiane Coté, 107-117)

Louisiane Côté
suite

Les premières personnes [...] qui se sont occupées d'organismes communautaires sur le terrain partaient souvent de leur propre expérience. Où elles disaient, bien moi j'ai eu quatre ou cinq enfants parce que c'était dans les années où les gens en avaient davantage. Et elles apportaient leur témoignage. Donc, elles étaient dans un modèle où on s'appuyait mutuellement sur nos expériences. Avec le temps, il y a certaines personnes qui sont arrivées avec ce même profil-là, mais d'autres sont arrivées, je dirais avec plus une approche professionnelle. [...] Et c'est très bien, tant mieux que ce soit ça. Mais ça l'a teinté un peu la nature des relations de ces personnes ressources-là avec leurs bases. [...] Mais ils les ont, les parents, les ressources. [...] Parce que quand on parle d'estime de soi, l'estime de soi du parent est importante aussi.

(Jacques Lizée, période de questions, 33-66)

Jacques Lizée

Elle [la famille] n'a pas changé dans sa façon de vivre, dans sa façon de se comporter, dans ses choix, ses priorités. [...] Ça, c'est au moins un dénominateur commun que tout le monde pourrait avoir. C'est de dire qu'il y a une cellule, et comment on peut redonner à cette cellule-là, qui ne sont pas seulement des pourvoyeurs, mais des concepteurs. Ils ne font pas juste faire des petits. Toute leur part de responsabilité, d'engagement. [...] Ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils sont les premiers. Quand je racontais le truc en Afrique, ma plus grande surprise, et ça resté. C'est ça qui m'a bâti, qui m'a construit, qui fait que je me défends de la manière dont je me suis toujours défendue. C'est par des expériences et des gens qui m'ont appris des choses. Et ceux qu'on disait primitifs, dans le fin fond d'une brousse, [...] ils n'ont jamais perdu ce rôle-là d'être, à tout le moins, les premiers décideurs de ce qui se passait pour leurs enfants. Même si d'autres en prenaient une part de responsabilité. [...] Écoute, c'est le dernier rôle qu'ils jouent. Mais on sent l'inconfort par contre. [...] La prof dit çà, les loisirs ont dit çà. En tous les cas, tout le monde dit quelque chose. Puis, ils se sentent dépourvus par çà. Mais c'est que quelque part, ils ne trouvent pas leur place. Je pense que redonner leur place, c'est aussi leur ramener sur le rôle fondamental qu'ils ne sont pas rien que des fournisseurs de biens. [...] Pour moi, c'est

Louise Vanier

Louise Vanier

suite

fondamental. En tous les cas, c'est une prémisse essentielle parce qu'on ne peut pas s'appeler des organismes famille et ne pas... Et je me rappelle une rencontre, où je ne sais pas combien on a passé, peut-être deux jours, à définir c'était quoi une famille. Moi, j'avais trouvé ça mortel. Parce que je me disais, pourquoi faire de chercher mille ans. C'est une cellule de gens qui ont désiré ou pas désiré d'avoir un enfant et qui prennent l'engagement et la responsabilité de l'amener à bon port, un adulte le meilleur possible dans les moyens. Ce n'est peut-être pas une belle définition à mettre dans un dictionnaire, mais je ne voyais pas ce qu'on pouvait rajouter à ça. [...] J'ai toujours dit que la famille, c'est le produit national brut d'un peuple. Elle est là, depuis la nuit des temps. Elle ne va pas disparaître. Elle ne va pas changer de couleur, de saveur, d'odeur. Elle va toujours être là. Et les organismes communautaires Famille, les autres affaires peuvent disparaître, mais pas ça. Alors, si on n'en prend pas soin... et vous êtes, à mon avis, les derniers bastions, parce qu'il n'a plus personne qui a une préoccupation réelle, sincère, profonde de la famille. (Louise Vanier, partie 2, 30-93)

Marie Rhéaume

[parlant ici des discussions et des tensions au sein du mouvement d'action communautaire autonome Famille au tournant des années 2000 concernant l'identité commune] : *il y avait des ébauches qui avaient été faites de ce que c'est un organisme et un peu les valeurs [...] qui étaient sous-tendues par les pratiques d'actions communautaires famille. Sauf que ça restait à développer, ça tenait sur deux pages et c'était facile de dire, oui, on se conforme à ça. [...] ça s'est retrouvé un peu plus tard dans le cadre de référence : ce n'est jamais sans les parents. C'est de dire, non ce n'est pas vrai qu'on va travailler comme sur les enfants. C'était une des choses que les gens avaient le plus de facilité à dire, c'est que ça n'a pas le même impact quand on prend l'enfant, qu'on le sort de son milieu familial, on fait un peu d'activité avec lui, mais il retourne dans son milieu familial. Ça, je pense que c'était une des valeurs qui a beaucoup été partagée. Quoiqu'ils en avaient qui venaient d'autres domaines et qui disaient, non, c'est suffisant. On peut travailler avec les enfants, et ça va combler les difficultés s'il y en a. Mais la plupart d'entre nous se disaient : ce n'est pas vrai. Si on n'outille pas les parents, il n'y a rien qui va vraiment changer. Et plus l'enfant va grandir, ils ne seront pas plus équipés pour faire face à ces changements-là. Donc ça, ça a été un des premiers aspects et il a été question assez rapidement de faire comme un cadre de référence. (Marie Rhéaume, 335-361)*

17 François Bournival n'y réfère pas pour des raisons que j'ai déjà mentionnées. Quant à Jacques Lizée, il en parle autrement, son discours étant davantage orienté vers le point de vue de la Fédération. Il réfère indirectement à cette notion quand il indique que les besoins doivent partir de la base, c'est-à-dire des organismes eux-mêmes: « il faut d'abord que ça parte sur le terrain. Ce ne sont pas les fédérations qui peuvent... [...] les gens sur le terrain les ont les solutions ! [...] Mais, c'est plus un mouvement du bas vers le haut et ensuite retourner. Moi, je retiens ça comme étant la formule d'avenir même ». (Jacques Lizée, période de questions, 10-23)

18 Référence verbatim :
Colette Bédard, 97-103, 122-127; Nicole Déziel, 229-246, 261-297, 304-334, 467-482; Louise Vanier, 184-207, 276-285; Louise Coté, 291-314

Un autre principe partagé est l'**enracinement des organismes dans la communauté** dans laquelle ils s'insèrent. Dans les OCF, les besoins et les activités sont identifiés et développés par les familles du milieu¹⁷. Pour atteindre ses objectifs, ce milieu peut, par ailleurs, avoir besoin d'établir des relations plus larges, dépendamment de l'envergure de ses projets¹⁸.

Comme l'indique Nicole Déziel,

Un organisme, c'est issu du milieu et c'est porté par son milieu. Donc, il faut qu'il continue, [...] il faut qu'il soit implanté par son milieu, reconnu par son milieu, puis implanté autant avec les parents que les partenaires. Et il y a aussi après ça, la reconnaissance ou le travail que l'on fait régionalement et au niveau provincial aussi. Parce qu'il y a des aspirations, il y a des besoins par rapport aux familles qui sont d'ordre du local, d'autres qui sont d'ordre d'aspirations plus larges. C'est plus collectif.

(Nicole Déziel, 256-261)

[Elle donne comme exemple le dossier des congés parentaux et celui de la conciliation travail-famille, 261-297]

Malgré leur spécificité, les OCF partagent toutefois une même vision :

Les organismes se sont développés selon les besoins de chacun des milieux. Et à travers le projet AGORA qui est de nature provinciale, donc, on fait des ateliers. On est en train d'avoir un rayonnement partout, dans toutes les régions du Québec. Et ce dont on se rend compte, c'est que ce n'est pas vain comme parole de dire que les organismes se sont développés selon les besoins du milieu. Parce que quand on visite les organismes, on voit cette différence-là. On voit la teinte, la couleur qu'ils ont prises, et comment ça répondu aux aspirations des familles, puis à leurs besoins. Je vais faire une anecdote. L'année dernière, on a eu une tournée d'OCF. On a fait une tournée avec une délégation française, qui est les Apprentis d'Auteuil. On a visité des organismes au Saguenay, à La Tuque, Trois-Rivières, Montréal. On a fait une belle tournée. Et une des choses qui a été surprenante, oui, ils ont vu la diversité. Mais ce qu'ils ont nommé, c'est comment, l'âme de chaque organisme était similaire. Donc, comment les valeurs, les pratiques, les valeurs auprès des familles de solidarité, d'entraide, de besoin de créer ensemble, étaient présentes. Puis, étaient présentes chez toutes les personnes qu'ils avaient rencontrés, qui travaillaient dans les organismes. Ça, en dépit du fait que chacun de ces organismes-là était différent. (Nicole Déziel, 467-482)

Un bref passage de l'entrevue réalisée avec Louise Vanier rappelle néanmoins que le mode de financement par programme peut détourner les OCF (portées par la volonté de survivre) de ce principe fondamental. Parlant du service en droit d'accès offert par la Maison du quartier Désormeaux qu'elle dirige, elle souligne que « ce n'était pas nécessairement des gens du milieu, du quartier forcément [qui en profitaient]. Il y en avait un ou deux, mais pas nécessairement. Moi, je trouvais que c'était beaucoup d'investissement¹⁹. » De manière générale, Louise Vanier a beaucoup développé sur la question de l'influence du financement sur les orientations des OCF²⁰. Le cas de la Ligue pour l'enfance de l'Estrie montre également les dérives pouvant découler des orientations « imposées » par les bailleurs de fonds²¹.

¹⁹ Référence verbatim : Louise Vanier, 260-262

²⁰ Référence verbatim : Louise Vanier, 276-311, 576-761

²¹ Référence verbatim : Louisane Coté, 119-151, 168-204

Il importe ici de souligner l'**interrelation des valeurs partagées** par les acteurs des OCF. Le propos suivant de Louisane Côté montre bien cette cohérence, tout en spécifiant d'autres valeurs qui viennent s'y raccrocher tels l'**empowerment**, l'**accompagnement**, le **soutien**, l'**accueil**, la **présence**, la **disponibilité**, voire même la **passion** même si dans ce cas, il s'agit davantage d'un sentiment ou d'un état que d'une valeur à proprement dit. Notons au passage qu'elle associe plusieurs de ces valeurs aux maisons de la famille qui ont connu une forte progression depuis 1994, l'Année internationale de la famille :

Les fondements de l'action communautaire autonome Famille, c'est sûr que c'est les principes de base de l'action communautaire autonome. Donc, de travailler en empowerment, d'être en accompagnement, d'être en soutien, de pouvoir permettre aux personnes de reprendre du pouvoir sur leur vie. Dans le mouvement d'action communautaire autonome Famille, la façon dont ça s'exprime la plupart du temps, c'est des parents qui arrivent dans une maison des familles où il y a des gens qui travaillent et ces parents-là s'impliquent dans l'organisation. Ils sont capables de définir soit en étant au conseil d'administration, de définir les orientations de ces organisations, et de définir ce qu'ils veulent à l'intérieur de l'organisme. Est-ce qu'ils veulent des activités structurées et organisées ? Est-ce qu'ils veulent des activités plus dans l'aide et l'entraide où c'est la spontanéité qui au centre de l'action ? À travers tout ça, chaque milieu définit son besoin. C'est ça qui est le trait commun des organismes communautaires Famille, je dirais, après des années où je suis en contact avec des groupes à travers le Québec, il y a des organisations, qui à cause des besoins du milieu, ont pris des tangentes plus lutte à la pauvreté, de mettre en place des friperies, des cuisines collectives, des activités qui vont être en soutien à des milieux qui ont besoin davantage d'organisation, au niveau de soutien organisationnel pour la vie de famille. Alors que dans d'autres milieux, on vient chercher davantage du soutien au niveau de l'éducation des enfants, au niveau des liens... il y a des organisations qui vont vraiment être au niveau de défense des familles au niveau de leur communauté. Comment on est présent dans notre communauté ? Comment on va définir... on va être des acteurs auprès de la municipalité, on va être des acteurs du CLSC pour demander que soit mis en place des outils pour les parents ou des pactes. Ça peut être à toutes sortes de niveaux, mais les parents sont au cœur des démarches pour enrichir le tissu social ou le tissu urbain, dans le milieu dans lequel ils sont. (Louisane Côté, 291-314)

Ce qui est important, quand on arrive dans un OCF, c'est l'accueil, c'est la qualité de la présence, la disponibilité et une panoplie d'activités où les parents peuvent être présents et être actifs à l'intérieur même de leur organisation. Donc, il y a une force. Il y a une passion. On sent que les personnes qui sont à l'intérieur du mouvement sont passionnées par le travail qu'ils font. (Louisane Côté, 437-442)

Des valeurs et pratiques à préserver et transmettre

Pour les leaders les plus âgés, les pratiques semblent tellement aller de soi qu'elles découlent de valeurs profondément ancrées et vécues par les individus. Colette Bédard en fait largement mention quand elle parle de ses propres valeurs, comme d'ailleurs celles d'autres acteurs qui l'ont marquée, tels Jacques Lizée, Gertrude Grégoire-Langlois ou Simonne Monet-Chartrand. Dans le fond, les individus adhèrent à l'organisme parce que ces valeurs correspondent aux leurs personnellement. Être enclin à aider et à motiver les autres dans l'action, être disponible à l'autre sont des prédispositions personnelles qu'on retrouve chez les acteurs du mouvement. Colette Bédard et Jacques Lizée en particulier l'ont observé²².

22 Référence verbatim :
Colette Bédard, 234-246, 367-421, 551-557, 749-756; Jacques Lizée, période de questions, 73-83

Dire cela, c'est admettre en même temps que les valeurs importantes ne sauraient se perdre étant donné que les acteurs y adhèrent personnellement. Or, on peut s'interroger sur la logique d'une transmission toute naturelle de valeurs quand de nouveaux acteurs entrent en scène (et dont le passage peut être bref), comme c'est le cas des intervenants professionnels et des stagiaires qui viennent se greffer aux personnels, permanents et bénévoles, des organismes. La professionnalisation est une conséquence du mode de financement et des exigences des bailleurs de fonds qui veulent s'assurer de la présence de personnels compétents et scolarisés dans les organismes qu'ils appuient²³. L'inclusion au fil du temps de nouveaux professionnels ou de stagiaires issus du travail social ou de disciplines connexes pose le défi de la transmission de valeurs et de pratiques acquises par l'expérience vécue et partagée, dans une structure axée sur la participation et le bénévolat des usagers. Plusieurs des personnes interviewées ont développé sur le sujet, spécialement Jacques Lizée²⁴.

23 Référence verbatim :
Louise Vanier, partie 2, 429-499

24 Référence verbatim :
Jacques Lizée, période de questions, 33-66; Marie Rhéaume, période de questions, 454-473 et Louise Vanier, 276-349, partie 2, 876-941

Marie Rhéaume a souligné l'importance de l'adoption en 2008 du cadre de référence des OCF pour rappeler les valeurs et pratiques communes, étant donné le caractère particulier de chacun des organismes et le roulement significatif des personnels. Dans un tel contexte, fournir aux nouveaux intervenants les repères utiles à leur pratique s'avère indispensable pour préserver l'identité des organismes²⁵.

25 Référence verbatim :
Marie Rhéaume, période des questions, 454-473

Le roulement [de personnel], ça amène du monde qui fait que tu es toujours en train de recommencer à zéro. Surtout quand tu n'as aucun document pour te baser. Surtout quand tu n'as rien pour dire : voici [...] ce que c'est un organisme communautaire. Parce qu'on sait qu'il y a quand même une certaine professionnalisation dans les organismes. [...] Ça peut faire une différence que tu viennes de psychoéducation ou que tu viennes de [...] philo ou de socio [...]. Puis, tu en as pour qui l'intervention familiale, c'est de l'intervention avec les enfants. D'autres pour qui... Donc, c'est tout ça que tu as à réactiver avec les gens qui sont là. Puis, on a beau

dire, mais des directions d'organisme ont une influence sur la direction que l'organisme va prendre. Il faut que tu assures une cohérence. Donc, un des défis, c'était d'arriver à [...] créer le mouvement de toutes pièces. On est parti [...] d'un paquet d'organismes qui étaient comme plus ou moins conscients de faire partie d'un mouvement à un organisme qui a un cadre de référence et qui prend une direction. [...] C'est sûr qu'il y a du tiraillement parce que tu as des approches idéologiques qui peuvent être différentes de part et d'autre. Puis, il y en a qui sont plus avancés. Il y en a qui vont plus vite, d'autres qui vont moins vite. Mais c'est que tu ne peux jamais aller plus vite que le plus lent de tes membres. (Marie Rhéaume, période de questions, 461-480)

Marie Rhéaume souligne en effet que beaucoup de travail et de discussions, échelonnés sur une dizaine d'années, ont été nécessaires pour que les acteurs s'entendent sur un cadre de référence commun concernant l'action communautaire autonome Famille. Un défi, en particulier, était celui des identités régionales dont le développement avait été favorisé par les regroupements régionaux mobilisés par des enjeux communs (« il y avait toujours l'espèce d'identité régionale qui venait en conflit avec une identité nationale²⁶ »). Déjà, au travers cette démarche, le mouvement a dû mettre à l'épreuve une façon de faire fondamentale : agir selon un mode démocratique, en mettant en branle des consultations à tous les niveaux²⁷.

²⁶ Référence verbatim :
Marie Rhéaume, 335-392

²⁷ Référence verbatim :
Marie Rhéaume, période de questions,
345-365; Nicole Déziel, 407-453

AGORA s'inscrit dans la continuité de cet exercice identitaire, car il s'agit désormais de voir comment les principes inscrits dans le cadre de référence prennent concrètement vie dans les organismes²⁸. Louisane Côté a souligné l'importance du projet pour permettre la reconnaissance de la spécificité des OCF auprès des partenaires. Leur pertinence doit être comprise pour ce qu'elles sont globalement, c'est-à-dire des organisations dédiées à l'accompagnement **à la fois des parents et des enfants**, dans **tous les cycles de vie**. L'enjeu est crucial, car cette reconnaissance seule peut leur permettre de se sortir d'un financement par programme menaçant pour leur mission et leur avenir. Ils ne peuvent continuer d'être eux-mêmes, en étant déterminés de l'extérieur, au gré des divers bailleurs de fonds²⁹.

²⁸ Référence verbatim :
Louisane Côté, 319-341;
Nicole Déziel, 407-453

²⁹ Référence verbatim :
Louisane Côté, 343-366,
376-401, 511-593

AGORA [...] est un projet qui a permis d'abord à la permanence de la Fédération de s'approprier de façon plus riche une langue qui est collée à l'action communautaire autonome Famille. Ça nous a permis aussi de nous doter d'outils, de personnes qui vont être capables de transmettre le message de ce que c'est l'action communautaire autonome Famille à travers le mouvement. Et de faire en sorte que les outils qu'on a soient vraiment adaptés à la réalité de nos groupes. Ce n'est pas banal qu'on ait choisi des communautés de pratiques, par exemple, parce que les communautés de pratiques permettent qu'on soit en accompa-

gnement. Ce ne sont pas des formations didactiques où on apprend à des gens l'action communautaire autonome : c'est ça, puis c'est comme ça. D'être catégorique dans des concepts [...]. On se définit collectivement en travaillant ensemble, en réfléchissant ensemble. Et c'est de cette façon-là, moi je crois de façon très profonde, que c'est de cette façon-là qu'on va donner de la force à notre mouvement. On ne peut être fort collectivement si on n'est pas fort individuellement ! (Louisane Coté, 575-593)

Louise Vanier a insisté dans son récit sur l'épreuve que fait subir aux OCF la recherche de fonds, essentielle à leur fonctionnement, car l'obtention de cet argent est souvent une question de survie. Pour les avoir, ils peuvent être portés à se soumettre aux objectifs et aux manières de faire des bailleurs de fonds, négligeant ceux qu'ils sont pourtant sensés porter. Or, une telle dérive est aisée, compte tenu de la rareté de l'argent³⁰. Le problème financier engendre une certaine concurrence (spécialement dans les quartiers marqués par la densité et la pauvreté) et brise la solidarité qui devrait exister quand il s'agit de défendre les valeurs de base des organismes.

³⁰ Référence verbatim :
Louise Vanier, 628-641, 692-761

*La plus grande difficulté, puis c'est vrai pour la Fédération, c'est que le réseau ne se tient pas. On ne rend pas, mais pas du tout, facile la vie des familles en se comportant comme ça. [...]
[Les parents] se promènent, [...] ils comparent.
(Louise Vanier, 692-700)*

*On ne rend pas service aux familles quand on plie à toutes leurs demandes [pour avoir du monde]. Parce que ça paraît bien. [...]
Dans les quartiers les plus difficiles, avec de la grande misère [...] parce qu'ils nous occupent assez. Si on veut donner du temps, ils nous occupent amplement. Puis, le nombre, on s'en fout du nombre !
Ce sont les gens qui sont là. C'est la présence et la qualité. [...]
Mais dans l'ensemble, si le réseau ne s'unifie pas, on n'aura jamais la totale, on s'entend très bien. Mais minimalement, on est loin de rendre service aux familles. Et on est loin de se rendre service et de leur rendre service aussi. Les familles, ce sont les membres d'une même fédération, peu importe laquelle. (Louise Vanier, 713-761)*

Louise Vanier croit fondamentalement que tenir son bout auprès des bailleurs de fonds, rester fidèle aux valeurs et pratiques des OCF, est finalement payant, car les partenaires finissent en général par comprendre leur spécificité et besoins particuliers³¹.

³¹ Référence verbatim :
Louise Vanier, 208-212, 276-371

*Jamais on ne m'a, mais jamais dans les 25-30 ans après [avoir quitté la Maison du quartier Désormeaux], dans tous les bailleurs de fonds que j'ai eus, on ne m'a jamais coupé pour les conditions que j'ai émises. On m'a toujours écouté, respecté là-dedans. Des fois, ce n'était pas toujours harmonieux ou délicat la façon dont ça se négociait. [...] Mais quelque part ce sont des humains. [...]
Et je regarde certains programmes comme PACE.*

Pas sûr que toute seule dans mon petit coin, j'aurais pu pondre ça moi. Tout n'était pas mauvais. [...] C'est l'application qui fait le problème. [...] Toute l'histoire du début, on disait qu'il fallait du temps. Il fallait lancer des personnes. Il fallait dépasser bien des choses. Mais, jamais oublier ce qu'ils sont. Et ça, les bailleurs de fonds ont toujours fini par le comprendre cette partie-là, de dire, bien non, tu as raison. (Louise Vanier, 349-371)

Louise Vanier soutient par ailleurs que chaque acteur doit **se sentir personnellement responsable** de transmettre les valeurs de son organisme, et d'abord en les incarnant lui-même. L'accueil, la reconnaissance de l'autre et le respect doivent caractériser les rapports entre les personnels, mais aussi avec les stagiaires qu'ils reçoivent et avec les partenaires de l'extérieur. En outre, elle établit un parallèle entre le besoin pour les individus d'assumer leur cheminement de vie et la nécessité pour les organismes d'assumer et de partager leur propre histoire. Les expériences vécues doivent être transmises des actrices et acteurs les plus anciens vers les nouveaux pour éviter d'avoir constamment à recommencer et de se perdre peut-être en cours de route³².

³² Référence verbatim :
Louise Vanier, 399-628;
partie 2, 672-852

Dans une perspective semblable, Nicole Déziel a beaucoup insisté sur l'importance que l'on a accordée à la Maison des familles de l'Ouest sur la nécessité pour ses personnels d'incarner les valeurs de l'organisme. C'est la raison pour laquelle on y a lancé une démarche de questionnement par rapport aux valeurs et à l'éthique³³.

³³ Référence verbatim :
Nicole Déziel, 48-69

Par ailleurs, Louise Vanier valorise la réflexivité qui devrait être, selon elle, une pratique courante et commune à tous les OCF. Une telle introspection favoriserait l'arrimage entre les objectifs et valeurs personnels des différentes ressources et la mission des organismes (avec leurs valeurs). Familles, personnels, bailleurs de fonds, tous doivent être interpellés par cette nécessaire réflexivité qui a souvent besoin d'être nourrie collectivement grâce aux discussions. Comme elle le dit, « on ne peut pas transmettre des valeurs, une forme d'engagement, une forme d'authenticité de soi-même, si on est toujours dans la superficialité et dans l'action »³⁴.

³⁴ Référence verbatim :
Louise Vanier, partie 2, 181-253

Un langage différent... pour dire pareil ?

L'affaire est frappante : les mots utilisés par les leaders pour décrire leurs motivations personnelles et les valeurs des OCF varient selon l'appartenance générationnelle. À cet égard, Colette Bédard (85 ans), Jacques Lizée (69 ans) et François Bournival (pour Micheline Roy-Bournival, 71 ans) forment, à quelques variantes près, un premier groupe et les autres le second³⁵.

35 Louise Vanier, 65 ans, paraît à certains égards appartenir aux deux mondes (premier et deuxième groupe), bien qu'elle se « classe » mieux dans le groupe des plus jeunes. Son langage a peu de connotations catholiques, mais il s'apparente beaucoup au langage syndical et coopératif, et à celui développé au sein des groupes populaires et communautaires (« groupes citoyens »), des mouvements en vogue durant les décennies 1960 et 1970 au Québec. Son difficile parcours de vie durant l'enfance et la jeunesse a beaucoup à voir dans son orientation qui la porte à se préoccuper de justice sociale et de non-discrimination.

Les acteurs du 1^{er} groupe : les valeurs et les gestes ont une dimension morale

Pour les acteurs du premier groupe, décrire ses qualités morales et celles de leurs collègues paraît compter. On peut se demander pourquoi. Est-ce parce qu'ils les considèrent comme le miroir des valeurs actuelles inhérentes à leur groupe ? Peut-être, mais on doit également y voir des caractéristiques individuelles valorisées dans la société dans laquelle ils ont évolué une bonne partie de leur existence, en particulier à un moment déterminant de la vie, celui de l'enfance et de la jeunesse. L'accueil inconditionnel, l'honnêteté, la reconnaissance, la réciprocité (retourner aux autres ce que l'on a reçu), la motivation à construire un monde plus juste, l'altruisme et l'esprit de service, figurent parmi les qualités sur lesquelles on a mis beaucoup d'émphase dans la société québécoise pendant longtemps, du moins jusque durant les années 1960. La nouvelle spiritualité catholique qui se répand au milieu du siècle accorde beaucoup d'importance au partage et au dialogue, en particulier au sein de la famille. Les acteurs du premier groupe font particulièrement état de qualités pouvant être reliées à des prédispositions morales favorisant l'engagement désintéressé au profit de la collectivité. On doit également souligner que les mots qu'ils utilisent appartiennent à un registre partagé par divers groupes sociaux de leur temps — groupes d'action sociale catholique, syndicats, coopératives — et qui ont en commun d'avoir les mêmes racines culturelles catholiques.

Voici les qualités mentionnées par les acteurs du premier groupe.

Micheline Roy-Bournival, 71 ans

décrite par François Bournival, 74 ans

- sensible aux autres et présente (FB, 42-43, 272, 277-278)
- leader (FB, 41-42)
- accueillante inconditionnellement (FB, 123)
- personne de service (FB, 217, 265, 276; FB, période de questions, 79-80)
- ne travaille pas pour l'argent (FB, 224)
- valorise les autres et ne cherche pas le pouvoir (FB, 127-131, 146-153, 258-262; FB, période de questions, 79-82)

Colette Bédard, 85 ans

décrite par elle-même

- aime aider, coopérer, être utile, bâtir, rendre service (CB, 234-235, 749-775)
- inspirée par Gertrude Grégoire-Langlois et par Jacques Lizée qui sont des modèles en matière d'engagement sincère et d'intégrité (CB, 237-246)
- portée par le désir de s'engager et attirée au plan relationnel par les personnes qui sont elles aussi portées vers l'engagement (CB, 379-392, 761-775)
- décrit avec admiration ses parents (CB, 367-369, 551-557)

Jacques Lizée, 69 ans

décrit par lui-même

- porté vers l'écoute active et le dialogue (JL, période de questions, 73-83)
- s'intéresse aux autres (JL, période de questions, 112-140)
- généreux et honnête (JL, période de questions, 73-83)

décrit par Colette Bédard, 85 ans

- déterminé
- bon communicateur (habile dans la défense de ses points de vue)
- intègre
- sincère dans son engagement (CB, 244-292)

Parmi les acteurs du premier groupe, l'action de Micheline Roy-Bournival est celle dont l'empreinte catholique est la plus évidente. Au-delà des qualités ou valeurs personnelles mises en évidence par son mari, les exemples de cette marque sont nombreux. Notamment, on observe l'influence du catholicisme au travers les noms qu'elle donne aux organismes qu'elle fonde, tels le Centre La Lumière et Le levain.

On la constate aussi au travers le choix des mots lorsqu'elle explique sa motivation à fonder une maison de la famille :

Au cœur de mon enfance, un rêve m'a habité. Ce rêve devenu désir et prière est passé à l'action. Témoins et partenaires de la souffrance humaine, particulièrement au sein des familles dont l'amour a été plus souvent renoncement que partage. J'ai anticipé la fondation d'une maison. Lieu de création, plutôt que de destruction, pour accueillir, partager, donner confiance, liberté et moyens de s'épanouir. (Extrait tiré du livre de Micheline Roy-Bournival (1992)

lu par François Bournival, période de questions, 248-252)

Chez Colette Bédard l'influence du catholicisme est également perceptible, même si elle apparaît de manière plus indirecte. Quand elle met en évidence le devoir de « remettre à la société », elle réfère en même temps aux valeurs de reconnaissance et de réciprocité chères aux catholiques :

En ce sens, mes parents disaient : tu sais Colette... Là, il faut le voir de la façon que c'est mes parents qui me disaient ça. Tu as l'intelligence et la santé. Tu es chanceuse d'avoir eu ça. Alors, il faut que tu rendes aux autres ce que tu as. Ça, ça m'a marqué toute ma vie. Puis, je ne veux pas penser que je suis meilleure que je ne suis. Et je sais reconnaître les gens qui sont, qui m'apportent beaucoup. Mais je pense qu'il faut aussi, on a un devoir de remettre à la société. Ce n'est pas nécessairement monétaire. C'est d'apporter une certaine compétence aux gens, ou aux organismes, ou aux politiciens, ou aux personnes qui t'entourent.

(Colette Bédard, 749-756)

De plus, son sens du service et de l'engagement, sa motivation à « aider » et à « bâtir » pour améliorer la qualité de vie des familles ne peuvent que rappeler les vertus catholiques d'autrefois. Malgré cette influence certaine, Colette Bédard a manifesté un grand malaise au moment où j'ai voulu aborder avec elle la question religieuse. Tout en admettant être pratiquante et d'avoir déjà participé au mouvement de Jeunesse étudiante catholique³⁶, son attitude s'inscrivait davantage dans le rejet quant à une quelconque influence d'ordre spirituelle. Dans la prochaine section, je reviendrai sur cet inconfort.

Le rapport qu'entretient Jacques Lizée avec la religion est plus flou, même s'il appartient à une génération d'enfants élevés dans une structure sociale catholique. Néanmoins, les principes moraux auxquels il s'affilie témoignent d'une influence de la tradition catholique, même si elle est inconsciente ou simplement non dite. Il faut dire que son groupe générationnel, celui de la génération lyrique³⁷, tient une partie de son identité dans la remise en question de l'institution catholique³⁸. Si « être croyant » n'est pas en soi une tare, les individus de sa génération en font le plus sou-

36 Référence verbatim :
Colette Bédard, 330-340

37 L'appellation revient à François Ricard qui a désigné ainsi la sous-catégorie représentée par la première cohorte des baby-boomers, composée des enfants nés durant la Seconde Guerre mondiale et l'immédiat après-guerre. Selon son hypothèse, les lyriques auraient joué un rôle central dans la modernisation de la société québécoise. Prédisposée à devenir influente de par son nombre, admirée par ses parents, plus éduquée, sûre d'elle-même, cet ensemble générationnel était porté par le sentiment d'avoir été investi d'une mission, celle de rénover la société, voire de recréer un monde en décrépitude. (Ricard, 1992)

38 Comme le mentionne avec justesse un groupe de chercheurs, chez les baby-boomers canadiens-français, la rupture avec l'institution religieuse offrait aux individus « la possibilité de s'émanciper des schémas sociétaux préétablis pour inventer [leur] vie ». (Olazabal et coll., 2009, p. 99)

vent une affaire privée, voire très intime. Cette mise à distance va de pair avec une conscience politique où l'individu est un sujet agissant dans la nouvelle société (engendrée par la Révolution tranquille). La génération lyrique a accordé au politique et à l'État une transcendance et une valeur inégalée; se servir d'un État gestionnaire était l'un des moyens privilégiés par les lyriques pour transformer la société. Voilà d'ailleurs ce qui expliquerait, à mon sens, la propension de Jacques Lizée, au-delà de toute tendance personnelle et des contingences de la vie, à mettre l'accent sur l'intervention auprès des gouvernements et même à valoriser l'action internationale.

Que Colette Bédard mentionne avoir été fortement inspirée par Gertrude Grégoire-Langlois (présidente de la FUF), par Jacques Lizée et par Simonne Monet-Chartrand, et que Jacques Lizée dise avoir été influencé par Gertrude Grégoire-Langlois et par le couple Simonne Monet-Chartrand et Michel Chartrand, évoque l'espace mental dans lequel ils ont évolué³⁹. Être profondément « engagé », être solidaire avec les autres familles et être soi-même porteur de valeurs morales fortes (d'abord en les incarnant, puis en les faisant rayonner) montre un esprit du temps. Ces valeurs sur lesquelles ils mettent l'accent expliquent en même temps les raisons de leurs actions. Ces propos de Colette Bédard et de Jacques Lizée sont éclairants quant à leurs motivations profondes :

³⁹ Référence verbatim :
Colette Bédard, 237-292,
379-421, 483-485;
Jacques Lizée, 188-204, 222-231

Intuitivement, je vais plutôt vers des personnes qui ont le goût de s'engager. Dans mes relations, je n'en connais pas des gens qui ne s'engagent pas dans leur milieu. Parfois, c'est vers leurs grands-parents qu'ils s'engagent, parce que leurs grands-parents ont besoin. Parfois, c'est vers un oncle ou une tante qui est seule, puis ils s'engagent. Ça, ça vient me chercher. Mais une personne qui est trop centrée sur elle-même, c'est comme si je ne sens pas d'affinités avec elle. Et elle ne sent pas d'affinités avec moi. C'est réciproque. Alors, on se croise. On se dit bonjour et tout. Mais ça ne va pas plus loin. Et c'est pour ça que Jacques Lizée a été si important dans la vie, et politique et familiale, il a été si important, et pour la Fédération et pour les familles du Québec. C'est pour ça que Gertrude Grégoire [Langlois] a été si importante. Il y avait Simonne Monet-Chartrand qui avait cette attitude-là face aux gens aussi, qui s'impliquaient. Ça venait peut-être de son mari, Michel, qui était un homme formidable, malgré son apparence fruste et malgré qu'il avait le langage très coloré. Mais c'était un homme qui avait des valeurs fondamentales. Simonne Monet, elle a vu ces valeurs-là chez lui. (Colette Bédard, 379-392)

Gertrude Grégoire [Langlois], c'est elle qui m'a intéressée à la cause internationale, en se disant, on ne peut pas rester fermé sur le Québec ou le Canada. Il faut penser que les familles dans le monde, c'est important. On a même une responsabilité, par rapport aux familles dans le monde. (Jacques Lizée, 188-204)

Et avec Simonne [Monet-Chartrand], c'était plus la revendication en tant que telle. Oui, c'était possible et il fallait qu'on soit fier de notre nom. Quand on disait qu'on était les Unions de familles, il fallait être fier de ça. Mais malheureusement, comme disait Michel [Chartrand] et je vais toujours me rappeler, j'étais chez eux une journée. Et j'étais avec Simonne surtout. Michel dit : vous n'avez pas eu la formule pour avoir un financement, comme chaque membre qui est là pouvait avoir un montant pour financer. Mais il disait : c'est sûr que si vous n'avez pas le financement, ça va être plus difficile. Mais il faut que l'esprit soit là. Il faut continuer à le vouloir. Il faut continuer à constater qu'on est capable de grandes choses quand on est des parents et qu'on a notre place dans la société. Qu'on veut essayer de l'avoir au moins. (Jacques Lizée, 222-231)

Ces propos (auquel on pourrait joindre ceux de François Bournival concernant son épouse) montrent par ailleurs une certaine vision de la famille qui apparaît en elle-même une valeur. Quand Jacques Lizée rappelle avec admiration ces mots de Michel Chartrand « il faut continuer à constater qu'on est capable de grandes choses quand on est des parents et qu'on a notre place dans la société⁴⁰ », il parle certes en même temps de sa propre conception des choses. À ce propos, Colette Bédard montre ici un accord d'idées avec son collègue Jacques Lizée :

⁴⁰ Référence verbatim :
Jacques Lizée, 222-231

Mais c'était un type [Jacques Lizée] qui avait une façon de présenter les choses, une façon de comprendre les questions de défendre certains points de vue. [...] Ce n'était pas de dire, c'est pour moi cette affaire-là. On voyait que c'était pour les gens, pour la famille. Parce qu'il avait la valeur famille profondément ancrée en lui. [...] J'ai trouvé moi, que là où je trouvais qu'il m'apportait beaucoup, peut-être que je lui apportais beaucoup lui aussi, mais c'est comme si on était sur la même longueur d'onde. [...] Il était porteur de valeurs qui répondaient aux besoins des familles. Et, il savait les défendre. Il savait rencontrer, peut-être que j'ai pris exemple sur lui aussi, il savait rencontrer les gens politiques et comment les aborder. (Colette Bédard, 254-292)

Encore durant les années 1970 (et même encore après), il persiste chez les individus une conception de la famille biparentale hétérosexuelle en tant qu'institution de base de la société et principal foyer de la spiritualité chrétienne (grâce à l'encadrement et à l'éducation parentaux). Les changements qui bouleversent alors la structure familiale sont plus que jamais perçus comme une menace non seulement pour le bien-être psychologique des enfants, mais pour la pérennité de l'influence de l'Église. Ce sentiment de danger pour une famille que l'on se doit de « défendre » et de « promouvoir » apparaît en filigrane des discours de Colette Bédard et de Jacques Lizée. En dépit du mouvement de sécularisation des organismes amorcé dès les années 1960, leurs rapports avec l'Église catholique sont loin d'être clairs⁴¹. Et il est certain que

⁴¹ Comme l'observe avec raison Denise Lemieux, « si les associations familiales semblent pour plusieurs évoluer vers une plus grande autonomie allant vers la sécularisation, il est difficile de préciser la nature réelle de leurs liens avec l'Église catholique. » (Lemieux, 2011, p. 35)

Quelques documents historiques relatifs aux unions de famille de Longueuil, d'Ahuntsic et de Lachine, conservés à la FQOCF, alimentent le doute concernant une rupture véritablement consommée avec le catholicisme (j'y reviendrai dans la prochaine section). Le langage utilisé par Colette Bédard et par Jacques Lizée est en cohérence et en continuité avec celui de ces organismes, dès leur fondation durant les années 1950 et 1960.

des acteurs parmi les plus âgés ont continué à porter avec eux leurs valeurs religieuses, même si leurs organismes sont officiellement neutres. Ils sont bien conscients que la religion est mal perçue dans l'espace public et probablement au sein même de la Fédération, surtout depuis les grandes transformations des années 1990.

Les acteurs du 2^e groupe : la passion avant tout

Le langage des acteurs du deuxième groupe est différent. Leurs discours portent davantage la marque de l'individualisme des dernières décennies du XX^e siècle où l'expérimentation et le bien-être personnel apparaissent comme des motivations centrales. Ainsi, des expressions telles « être utile », « rendre service » et « s'engager » utilisées par Colette Bédard et par François Bournival (pour Colette Roy-Bournival) sont absentes ou peu présentes dans les propos de Marie Rhéaume, Louisane Côté, Nicole Déziel et Louise Vanier. Ces dernières utilisent le terme de **passion** tant pour se qualifier elles-mêmes que pour parler d'autres actrices et acteurs, car la passion pour la famille, rejoint aussi celle d'être passionné pour la contribution que l'on apporte dans un OCF, à quelque titre que ce soit. Cette passion est même conçue comme une force des organismes. On doit par ailleurs noter que la passion sert non seulement à qualifier une action, mais aussi à qualifier un vécu, une émotion. Car pour elles, la famille c'est d'abord et avant tout une affaire de cœur, un sentiment heureux⁴². Et cette expérience sentimentale de la famille, tant dans ses joies que dans ses difficultés, a besoin de déborder et d'être partagée. Voici leurs propos :

⁴² On doit noter que Louise Vanier n'utilise pas précisément le mot « passion » contrairement aux autres actrices du deuxième groupe. Néanmoins, ses attitudes et comportements dénotent une passion évidente. Ses discours sont généralement enflammés et elle est très motivée par la volonté de faire en sorte que toutes les familles soient « respectées ». Sa description des moments vécus avec d'autres parents montrent également un fort enthousiasme... voire une réelle passion pour les familles... (Louise Vanier, 147-207)

On doit également noter que si Louise Vanier utilise la notion d'engagement — comme Nicole Déziel d'ailleurs — c'est pour y donner un sens quelque peu différent (davantage « pratique » ?) de Colette Bédard qui y accole une valeur morale. (Louise Vanier, partie 2, 228-253; Nicole Déziel, 163-186, 5-17)

Puis tout le monde avait une ferveur incroyable par rapport à ce que ça représente d'être un parent. [...] il y avait cette espèce de passion commune pour la famille.

(Marie Rhéaume, période de questions, 326-330)

Leurs forces, je dirais que c'est l'âme qui les habite. Je pense que c'est ça, parce que lorsqu'on se promène d'un OCF à l'autre, ils ont toutes sortes d'activités. C'est vraiment diversifié au possible [...] chacun s'étant moulé aux besoins de son milieu. [...] Mais je dirais que ce qui est important, c'est quand on arrive dans un OCF, c'est l'accueil, c'est la qualité de la présence, la disponibilité et une panoplie d'activités où les parents peuvent être présents et être actifs à l'intérieur même de leur organisation. Donc, il y a une force. Il y a une passion. On sent que les personnes qui sont à l'intérieur du mouvement sont passionnées par le travail qu'elles font. Ils sont préoccupés aussi des conditions qui leur sont faites. Mais, et ça, c'est un trait commun, partout où on va, c'est sûr qu'on est la Fédération qui travaille à leur donner de meilleures conditions, mais il y a vraiment cette préoccupation-là. Mais qui ne vient jamais, atténuer je dirais, la passion qu'ils ont à

travailler avec les familles. [...] Mais, une Maison des familles, pour moi, c'est l'ouverture, c'est d'être ouvert à la communauté, aux parents, d'être ouvert aux enfants. (Louisane Coté, 433-455)

Donc, depuis des années à travers mon cheminement à l'intérieur de l'organisme, à porter la mission, à porter des façons de faire, bien c'est ce qui... me passionne. Parce que pour moi, oui travailler avec les familles. J'ai quatre enfants. Puis, élever quatre enfants, on passe par toutes sortes d'étapes. Mais à l'intérieur des organismes, je trouve qu'on a une pratique qui nous permet d'accueillir les parents sans être en regard des difficultés. Mais de porter un regard sur la vie de parent, la vie de famille. Et ça, moi j'y crois fondamentalement. Je trouve qu'on a à mettre ça en valeur. (Nicole Déziel, 444-453)

Le témoignage de Nicole Déziel est particulièrement éclairant concernant l'acte qui consiste à rendre service ou à donner à quelqu'un d'autre. Son discours marque une évolution par rapport à ses aînés en ce qu'il met l'accent sur un mouvement qui s'installe tout naturellement. De son point de vue, la maison de la famille est plus qu'un lieu, mais elle est la face matérielle d'un **immatériel constitué par les individus**, ceux qui la fréquentent et la font vivre et qui la nourrissent de leurs échanges fluides et vivifiants. Ici, le bénévolat n'apparaît pas comme un don de soi (bien que tous admettent généralement qu'il existe un retour bénéfique dans l'acte bénévole), mais plutôt une dynamique subtile, voire insaisissable. Dans les extraits suivants, elle réfère d'abord à des émotions pour parler de la Maison des familles de l'Ouest; la notion de bénévolat et de services rendus n'y apparaissent qu'en filigrane :

Moi, j'ai des souvenirs de Carl et de Marleen. À ce moment-là, on amenait nos enfants (les femmes qu'on était au départ quand on a parti l'organisme). Combien d'activité, presque toutes les activités qu'on pouvait, on amenait nos enfants ! Marleen, je me souviens de Marleen avec ses grands gars, qui étaient tout petits à ce moment-là. Je me souviens d'Aurélie, qui avait deux ans, et on est en train de faire une rencontre à la table de la Maison des familles. Puis, elle était sur elle. Puis, elle lui grimpait dessus. Puis, embarque, puis débarque. Mais c'était comme ça. Nos enfants ont fait partie du développement de l'organisme. Mes garçons ont fait partie du développement de l'organisme. J'ai plein de beaux souvenirs où mes fils sont avec moi dans des fêtes de la famille. Ils sont bénévoles, puis ils nous aident. C'était ça le cœur de la Maison des familles. C'est encore comme ça. (Nicole Déziel, 140-161)

Je suis mamie maintenant, deux fois. Et je ne suis plus à la Maison des familles [...] depuis 2009-2010. Le plus vieux de mes fils a eu un garçon, une petite fille et un garçon. Et c'est ma belle-fille qui fréquente la Maison des familles aujourd'hui avec mes petits-enfants. Ça, ça me touche vraiment beaucoup. Je n'y suis plus. Je ne suis pas là. Mais, il y a quelque chose qui est passée d'une

génération à l'autre. Et elle va chercher ce dont elle a besoin. Puis, je lui parlais la semaine dernière, et je lui disais que c'était donc bien merveilleux. On m'aurait dit ça un jour que la Maison des familles, que mes enfants et mes petits-enfants seraient à la Maison des familles, je ne l'aurais pas cru en 94 quand j'allais avec mes trois petits, pognés après mes pantalons. Ça, ça me touche vraiment beaucoup. Et pour moi, l'engagement à l'intérieur d'un organisme, c'est ça. Les pratiques à l'intérieur d'un organisme, ça signifie ça. On fait le bout de chemin qu'on a besoin d'y faire. C'est, oui parfois de participer à une activité, parfois c'est d'habiter le milieu de vie pour des moments dans sa vie, puis c'est parfois habiter l'organisme, y participer et y vivre. Et ça fait partie de ta vie pendant très longtemps. Ça devient un milieu de vie. Ça devient un organisme qui a du sens pour toi et à qui tu donnes du sens aussi. C'est ton implication dans la société, mais il y a une implication tellement personnelle. Quand on dit société, c'est large. Mais c'est quelque chose qui te touche tellement personnellement parce qu'à l'intérieur de la vie de l'organisme, il y a place à ça. Il y a place à cet échange-là, à l'entraide et à l'implication. Tu peux jouer un rôle actif à l'intérieur de l'organisme. Et quand tu trouves cette place-là, à l'intérieur d'un organisme où tu peux jouer ton rôle activement, tu peux aller chercher quelque chose. Tu peux redonner à l'intérieur de l'organisme. Alors là, tu fais le bout de chemin qui peut être bien long, et qui a des retombés que tu ne sais pas qu'il va avoir. Notamment, peut-être un jour, tes petits-enfants qui fréquentent cet organisme-là. (Nicole Déziel, 163-186)

En somme, si l'on s'en tient à leur langage, on peut dire que les actrices du deuxième groupe paraissent être moins dans une certaine forme de **missionnariat** (portant vers l'altruisme, vu sous son angle moral) que les acteurs du premier groupe. Les actrices du deuxième groupe sont davantage portées par une **émotion** et une **expérience**. Ce qui n'enlève rien, est-il utile de le dire, à sa valeur au plan du partage et à la circulation du don et du redon, comme en témoigne Nicole Déziel⁴³.

43 Référence verbatim :
Nicole Déziel, 163-186

44 Référence verbatim :
Louise Vanier, 461-508; Louisane Côté, 17-33, 107-117, 291-314, 343-346; Marie Rhéaume, 98-189, 256-286, période de questions, 148-154, 178-210

45 Référence verbatim :
Louisane Côté, 291-314;
Nicole Déziel, 517-5606

46 Référence verbatim :
Jacques Lizée, 237-247, période de questions, 33-66; Louise Vanier, 399-459, 655-664, partie 2, 1024-1040

À un tout autre niveau, on peut observer une évolution du langage pouvant être reliée au mouvement de professionnalisation dans les organismes. Ainsi, le vocabulaire des organismes s'est enrichi de nouvelles notions chez les actrices du deuxième groupe, telles celles de **soutien parental** et d'**accompagnement**, qu'utilisent en particulier Louise Vanier, Louisane Côté et Marie Rhéaume⁴⁴. La notion d'**empowerment** s'est également ajoutée chez les plus jeunes, en l'occurrence chez Louisane Côté et Nicole Déziel⁴⁵. De leur côté, Jacques Lizée et Louise Vanier font surtout usage de la notion d'**estime de soi** des parents⁴⁶.

Cet extrait tiré de l'entrevue avec Louisane Côté illustre bien l'adoption d'un nouveau vocabulaire :

Les fondements de l'action communautaire autonome Famille, c'est sûr que c'est les principes de base de l'action communautaire autonome. Donc, de travailler en empowerment, d'être en accompagnement, d'être en soutien, de pouvoir permettre aux personnes de reprendre du pouvoir sur leur vie. Dans le mouvement d'action communautaire autonome Famille, la façon dont ça s'exprime la plupart du temps, c'est des parents qui arrivent dans une maison des familles où il y a des gens qui travaillent et ces parents-là s'impliquent dans l'organisation. Ils sont capables de définir soit en étant au conseil d'administration, de définir les orientations de ces organisations, et de définir ce qu'ils veulent à l'intérieur de l'organisme. [...] C'est ça qui est le trait commun des organismes communautaires famille [...]. Les parents sont au cœur des démarches pour enrichir le tissu social ou le tissu urbain, dans le milieu dans lequel ils sont. (Louisane Côté, 291-314)

Conclusion

Que conclure de cet examen du langage des leaders des OCF ? Utilisent-ils tout simplement des mots différents pour *dire pareil* ? Une chose est certaine, c'est que ma catégorisation n'indique pas qu'un groupe soit plus altruiste ou plus individualiste que l'autre. Je suis portée à voir des intentions et une portée similaire dans leurs messages, même si les motivations individuelles diffèrent (aspects personnels, générationnels et situationnels). Tous ont la volonté de partager quelque chose de bienfaisant et d'enrichissant, en partant de leurs propres vécus. De sorte qu'on ne peut guère parler d'une rupture dans les valeurs. Ce qui change, pour l'essentiel, c'est la manière de nommer les choses, les mêmes objets fondamentaux. À cet égard, l'introduction au fil du temps d'un vocabulaire plus scientifique⁴⁷ et le fait d'accorder ou non une valeur morale à ses motivations et à ses actions, peuvent porter à confusion.

⁴⁷ Par exemple, l'importance qu'accorde Micheline Roy-Bournival à la reconnaissance de la compétence des individus et au fait de les aider à avoir confiance en eux-mêmes est proche de la notion actuelle d'empowerment...

Ce qui a sans doute le plus changé, c'est la sensibilité à l'égard de la famille, moins conçue comme une entité **en besoin** (de services) et **à défendre** (parce que menacée par la dissolution des couples, la société de consommation, les facteurs de vulnérabilité, etc.), qu'un **espace où chacun peut grandir et être bien** (d'où l'importance d'en prendre soin, de soutenir, d'accompagner, de la faire rayonner...).

Un problème d'adolescent : comment se distinguer de ses parents... sans les renier

48 Marie Rhéaume a 57 ans, tandis que Colette Bédard en a 85 ans et Jacques Lizée 69.

Marie Rhéaume a été présidente du c.a. puis directrice générale de la Fédération.

Précédemment, j'ai souligné le malaise de Colette Bédard concernant la question religieuse. J'ai également observé une mise à distance (ou une prudence ?), plus ou moins volontaire, de Jacques Lizée concernant l'influence de la religion, même s'il appartient à une génération marquée par elle — que ce soit pour s'y réaffilier ou pour la rejeter. Mais l'inconfort ressort aussi des propos de Marie Rhéaume, une actrice beaucoup plus jeune, qui a elle aussi joué un rôle de premier plan à la Fédération⁴⁸. Marie Rhéaume ne met pas en jeu ses convictions ou valeurs personnelles, dont elle ne dit rien d'ailleurs. Ce qu'elle met en évidence, ce sont les difficultés qu'elle a eues à faire reconnaître les OCF auprès des divers partenaires *pour ce qu'ils sont maintenant*, c'est-à-dire ce qu'ils sont devenus durant les années 1990 et 2000 avec le basculement de la représentation au profit de nouveaux organismes animés par des acteurs aux profils sociaux et aux motivations différentes. Ce défi a aussi marqué le temps où elle a été la présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, entre 2008 et 2011. Dans l'extrait suivant, Marie Rhéaume parle de l'espèce de suspicion des autorités gouvernementales engendrée par un passé marqué par une influence du catholicisme sur les organismes (même si cette influence est relative et mérite d'être nuancée, le lien entre les organismes et la religion a frappé l'imaginaire et gravé les mémoires). Elle a dû beaucoup travailler pour revamper l'image des OCF.

Au dernier changement, au dernier changement de structure qu'il y a eu, ils ont complètement oublié de situer les organismes communautaires, la place des organismes dans l'organigramme. [...] Quand je suis entrée en poste [à titre de d.g. en 2002 ?], j'avais rencontré la présidente du Conseil de la famille et de l'enfance à l'époque, et puis je suis allée pour lui parler des organismes. Et la lecture qu'elle avait de ce que c'était un organisme de soutien à la famille, c'était ouf... Ce n'était pas très flatteur. C'était une couple de vieux cathos qui s'occupent de la famille. Là, je lui avais dit : je pense qu'on a besoin de faire une petite mise à jour parce que ce n'est pas tout à fait ça. Il y a au-dessus de 200 organismes dans toutes les régions du Québec avec des jeunes qui sont impliqués, parce qu'on était toutes à ce moment-là des femmes avec de jeunes familles, et des femmes, beaucoup de femmes. [...] Puis, on avait fait une mise à jour pour dire que [...] c'était très actif. [...] Dans le [sillage] de l'Année internationale de la famille, c'était la perception qu'on avait à ce moment-là [...] des organismes de soutien à la famille. Parce qu'au niveau national, c'est sûr que ce sont des acteurs qui étaient là depuis une très longue période, contrairement aux gens sur le terrain qui étaient des gens plus jeunes. Et une des distinctions que je ferais, c'est certain que tout le mouvement de la famille était au départ assez étroitement associé à l'Église, que ce soit les

mouvements plus conservateurs ou encore les doctrines un peu plus à gauche de l'Église, comme [...] Simonne Monet-Chartrand pouvait faire partie. Mais dans les années 1990, ça avait moins rapport avec ça. C'était beaucoup des jeunes femmes encore actives qui avaient trouvé une façon de s'exprimer. Et puis, au cours des échanges que j'ai eus avec plusieurs d'entre elles, mais plus dans un cadre informel où on se mettait à dire c'était quoi notre parcours familial, la plupart du temps, on était tout à fait représentatives de la situation avec des expériences de monoparentalité, de recomposition, qui font partie du quotidien des familles québécoises. Donc, l'accent était beaucoup moins mis sur des aspects religieux et beaucoup plus sur des aspects [...] avec tout ce qu'on vit. [...] Et que c'est important qu'on soutienne les familles parce qu'elles jouent un rôle essentiel.

(Marie Rhéaume, 256-286)

Marie Rhéaume revient sur le sujet lors de la période de questions alors qu'on lui demande quel titre elle donnerait à un livre portant sur les OCF. Sa réponse est « À bout de souffle, envers et contre tous ». Elle explique :

On a eu comme, j'ai dit tantôt, on est parti... écoute, on se faisait traiter... on se faisait regarder un peu de haut dans le mouvement communautaire autonome. Parce que « famille », c'était très [...] famille catho. [...] J'ai quasiment le goût de raconter une joke. [...] Je siégeais au comité aviseur et là quand on a changé de nom pour FQOCF, on était à peu près 25 de tous les secteurs autour de la table. Et puis là, les gens disaient : ah là, c'est mélangeant, Fédération des organismes communautaires Famille québécoise... Je disais, non, non ce n'est pas compliqué. Fédération québécoise je leur dis, c'est le Q avant la famille. Et là ! (Rires) Écoute, ça ne riait pas beaucoup dans cette instance-là. Mais, ça comme éclaté parce que c'était comme un discours un peu différent de dire... Bien non, ce n'était pas catho. [...] Mais, je pense que tout le monde s'en est souvenu après. [...] Donc, je pense que ça, ça témoignait aussi d'une progression dans la façon d'aborder les questions. Quand à un moment donné, je me suis retrouvée avec des filles, on s'est mis à discuter de tellement d'affaires. Oh oui, moi je me suis séparée, on s'est retrouvé ses enfants, mes enfants, nos enfants. On en a eu d'autres. Puis tout le monde avait une ferveur incroyable par rapport à ce que ça représente d'être un parent. [...] il y avait cette espèce de passion commune pour la famille.

(Marie Rhéaume, période de questions, 304-330)

Les propos de Marie Rhéaume sont riches d'informations. Ils sont révélateurs d'un état de tension à l'interne de la Fédération concernant les bases identitaires des organismes, une tension qui se répercute sur les relations extérieures des OCF avec les divers partenaires, dont les bailleurs de fonds. Je reviens sur des passages en particulier pour les commenter.

1

Pourquoi se représentait-on un OCF comme « une couple de vieux cathos qui s'occupent de la famille » ?

Visiblement, la filiation catholique des organismes liés au mouvement d'action communautaire autonome Famille continue de lui coller à la peau encore au seuil des années 2000. L'affaire ne serait pas obligatoirement un problème si la représentation que l'on fait était avantageuse. Au contraire, cette image semble être celle du passéisme, voire du fanatisme religieux. Pourtant, un certain nombre de recherches historiques sur les Écoles des parents et sur les mouvements sociaux liés au catholicisme ont nuancé le portrait d'une influence religieuse dogmatique devenue caricaturale. L'historiographie montre au contraire que les réformistes catholiques ont porté les changements idéologiques et culturels qui ont conduit à la Révolution tranquille⁴⁹. Si les propos relatés par Marie Rhéaume sont antérieurs à la plupart de ces travaux, je ne serais pas tellement surprise que les représentations relatives aux organismes communautaires Famille soient demeurées sensiblement les mêmes (les connaissances historiques nouvelles ne pénètrent que très lentement le vaste public).

⁴⁹ Voir en particulier l'œuvre majeure de Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille* (Montréal, Fides, 2008).

Par ailleurs, la critique féministe a certes une part de responsabilité dans la disqualification des OCF que l'on associe trop spontanément au natalisme, à la perpétuation des rôles traditionnels de genre et à une droite politique qui conçoit la famille biparentale hétérosexuelle comme un ordre fondateur de la société. La concordance entre la montée des maisons de la famille et le lancement par le gouvernement québécois d'une politique nataliste n'est probablement pas étrangère non plus au renforcement d'une idée voulant que les OCF aient été instrumentalisés par l'État en vue d'encourager un retour des femmes à leur rôle naturel de « reproductrices de la nation ». Il faut savoir également qu'au cours des dernières décennies, et plus encore depuis les années 2000, les milieux féministes se sont montrés très préoccupés par la montée de la droite politique qui assied son pouvoir sur les inégalités (de genre, économique et racial). On doit également considérer que la critique féministe a peut-être gardé une mémoire vive des divergences de point de vue durant les années 1960 et 1970 du mouvement féministe avec le mouvement familial en matière d'avortement.

2

« Dans le [sillage] de l'Année internationale de la famille, c'était la perception qu'on avait à ce moment-là [...] des organismes de soutien à la famille [d'être sous l'influence de la religion catholique]. Parce qu'au niveau national, c'est sûr que c'est des acteurs qui étaient là depuis une très longue période, contrairement aux gens sur le terrain qui étaient des gens plus jeunes. »

L'association entre les OCF et la religion catholique a aussi quelques justifications très contemporaines, doit-on l'admettre avec Marie Rhéaume qui constate un décalage idéologique, voire une certaine déconnexion, entre les acteurs œuvrant au sein de la Fédération et ceux qui sont actifs dans les organismes. Force est de constater que des acteurs, présents dès les années 1960, l'étaient encore durant les années 1990. À tort ou à raison, des observateurs ont pu y voir une vision et un ordre ancien se perpétuer, d'autant plus que plusieurs grands dossiers sont restés à l'ordre du jour sur plusieurs décennies. Par ailleurs, on peut envisager que des acteurs de la FUF plus ouvertement catholiques fervents, tel Jean-Paul Tremblay, aient pu diffuser une image défavorable (et distorsionnée) des OCF dans une société largement laïcisée⁵⁰.

Ces commentaires de Lemieux et Comeau relativement à l'influence religieuse dans les organismes méritent attention : « La place au départ prédominante et toujours importante des associations religieuses ou d'origine religieuse dans le mouvement familial provient à la fois de leur filiation avec l'Action catholique et du lien plus ou moins étroit entre certains services aux couples et aux familles et la pastorale familiale; ce lien deviendra plus explicite au cours des années 1980.⁵¹ ». Si les organismes auxquels Lemieux et Comeau font référence ne sont pas affiliés à la FUF, on peut quand même s'interroger sur l'influence religieuse au sein des organismes qui le sont.

- L'Union des familles de Longueuil — dans laquelle paraît toujours œuvrer Jean-Paul Tremblay en 1990 — est-elle un cas unique ou rare ?
- Concerne-t-elle uniquement des individus ou les organismes dans leur ensemble ?
- Quelles sont les implications sur le plan des communications externes ?

Mettre les choses au clair pourrait être utile dans une démarche identitaire des OCF, tant pour les membres qu'en ce qui concerne les communications externes.

⁵⁰ Jean-Paul Tremblay a commencé à s'impliquer dans le mouvement familial durant les années 1950 alors qu'il était le président d'une école des parents. Il a ensuite continué au sein de la FUF où il œuvre toujours en 1990. À ce moment, il représente la Fédération dans un organisme externe, l'Office des communications sociales qui étudie notamment l'influence de la télévision sur la famille. Parmi ses autres implications, il a collaboré avec l'Office des paroisses à la promotion des conseils paroissiaux de pastorale (1978-1984) et au Comité de la famille du Service diocésain de la promotion humaine (1984-1989). En entrevue, il raconte qu'une « famille chrétienne est une famille qui met le Christ au centre de ses valeurs, dans le contexte moderne ». Également, il observe que « les principales préoccupations de la famille n'ont pas changé depuis 1954 ». Par ailleurs, il « qualifie le divorce de plaie ». « L'éducation de la famille était autrefois une priorité » est précisément le genre de déclaration, doit-on le souligner, propre à faire réagir très négativement les féministes qui y verraient certes un appel à un retour aux rôles traditionnel de genre.

Ce ne sont là que quelques exemples de propos que l'on retrouve dans l'article de Berger (1990).

⁵¹ Les auteures précisent dans une note qu'elles ont cru « important d'étudier la Table de pastorale, ce qui [les] a menées à l'Office de la famille de l'Archevêché de Montréal dont [elles ont] retracé la documentation dans ses liens avec le mouvement. La Fédération de la famille de Québec aurait pu être retenue également; en effet, des services à la famille inédits de type Maison de la famille sont largement issus de ces réseaux. » Au moins deux de leurs organismes ont été créés par des agents de pastorale. (Lemieux et Comeau, 2002, p. 41)

3

« Et une des distinctions que je ferais, c'est certain que tout le mouvement de la famille était au départ assez étroitement associé à l'Église, que ce soit les mouvements plus conservateurs ou encore les doctrines un peu plus à gauche de l'Église, comme [...] Simonne Monet-Chartrand pouvait faire partie. Mais dans les années 90, ça avait moins rapport avec ça. C'était beaucoup des jeunes femmes encore actives qui avaient trouvé une façon de s'exprimer. »

Il semble que la place qu'occupent encore les figures de Simonne Monet-Chartrand et de Michel Chartrand dans la mémoire et l'imaginaire collectif des OCF (et dans l'ensemble de la société peut-être) contribue à entretenir une confusion. Qui sont exactement Simonne Monet-Chartrand et Michel Chartrand ? Que représentent-ils comme modèle, en quoi inspirent-ils ? Que reste-t-il d'eux ?

Les acteurs qui se sont le plus référés à Simonne Monet-Chartrand et Michel Chartrand sont les plus âgés, c'est-à-dire Colette Bédard et Jacques Lizée⁵². Pour eux, il n'est pas tellement étonnant qu'ils en aient été marqués puisqu'ils les ont personnellement connus et que Simonne Monet-Chartrand et Michel Chartrand sont considérés comme des acteurs importants de l'histoire contemporaine du Québec. Marie Rhéaume (plus jeune) réfère aussi à la mémoire de Simonne Monet-Chartrand, mais dans son cas c'est pour la mettre à distance, même si elle l'associe correctement au courant réformiste (plutôt qu'au courant conservateur) du catholicisme. Ici deux questions se posent :

⁵² Référence verbatim :
Colette Bédard, 379-392;
Jacques Lizée, 222-231

- Pourquoi cette mémoire semble-t-elle poser problème, du moins, du point de vue de Marie Rhéaume ?
- Quelle mémoire les plus jeunes — disons ceux de moins de 40 ans — ont-ils du personnage de Simonne Monet-Chartrand, tant ceux actifs dans le mouvement (ce qui peut être facile à vérifier), que ceux de l'extérieur (ce qui est nettement plus difficile) ?

J'en garde l'impression d'une mémoire, plus ou moins présente selon les générations d'acteurs des OCF, avec laquelle on ne sait pas trop « quoi faire »... Est-elle heureuse, malheureuse, en quoi dérange-t-elle... ? Je suis tentée ici d'avancer l'hypothèse que l'espèce de « syndicalisme familial » auquel le personnage de Simonne Monet-Chartrand est associé appartient à un langage dépassé, revendicateur, à une vision ancienne de la famille, bref à un passé dont on tient absolument à se libérer, tellement il pèse lourdement sur l'avenir des OCF. Se détacher des symboles qui ont marqué les aînés du mouvement équivaldrait-il en même temps à s'émanciper d'un ordre et d'un mouvement qui n'existent plus (basculement des années 1980-1990) ?

En somme, il y a un rapport au passé que les OCF ont intérêt à éclaircir et à adoucir pour se propulser en avant. Ma position d'historienne m'amène à soutenir qu'un passé connu, assumé, une mémoire qui a fait le tri entre un passé supposé et un passé « passé au crible » des connaissances, permet de fonder une identité plus solide et d'ouvrir l'avenir. Des recherches autour de l'importante figure de Simonne Monet-Chartrand destinées à préciser sa contribution au mouvement d'action communautaire autonome Famille et à mieux comprendre l'influence de sa mémoire au sein du mouvement actuel des OCF seraient certes souhaitables⁵³.

Par ailleurs, je suggérerais de raffermir les liens entre le mouvement des OCF et le mouvement féministe. L'un et l'autre gagneraient à mieux se connaître et à faire cause commune quand cela est utile. Quoi qu'il en soit, le mouvement des OCF a intérêt à faire largement connaître dans la population son nouveau **moi** afin d'éviter à l'avenir les ambiguïtés et les fausses associations qui lui nuisent.

⁵³ La sincérité, la « passion », le progressisme de madame Monet-Chartrand peuvent certes rassembler et inspirer tout le monde.

Dans quelle mesure est-elle encore présente dans les mémoires ?

Les acteurs du mouvement s'inspirent-ils encore d'elle ou la rejettent-ils ?

Quels aspects de sa contribution sont évalués positivement et lesquels sont évalués négativement ?

À cet égard, le lancement de bourses pour stimuler la recherche en ce domaine pourrait être une idée à retenir.

- Berger, M. (1990, octobre). La famille est une valeur sûre – Jean-Paul Tremblay. *Actualité diocésaine*, 8.
- De Koninck, M. (1998, 28 et 29 mai). Dévalorisation et déqualification du rôle maternel : est-ce la faute des féministes ?, Communication présentée lors du colloque organisé par le Conseil du statut de la femme, *Marcher sur des œufs : Certains enjeux du féminisme d'aujourd'hui*, Montréal, QC.
- Fortin, A. (2003). Les organismes et groupes communautaires. Dans V. Lemieux, P. Bergeron, C. Bégin, & G. Bélanger (Éds), *Le système de santé au Québec : Organisations, acteurs, enjeux* (pp. 201-228). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Québec : Conseil de la famille et de l'enfance. (2007). *Transitions familiales : Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec : Auteur.
- Langlois, S. (Éd.). (1990). *La société québécoise en tendances 1960-1990*. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture.
- Lemieux D., & Comeau M. (2002). *Le Mouvement familial au Québec : 1960-1990*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lemieux D. (2011). La revendication d'une politique familiale : un mouvement québécois forgé dans le creuset de la Révolution tranquille, 1960-1990 *Enfances, Familles, Générations*, 15, 34.
- Olazabal, I., Blein, L., Guberman, N., & Lavoie, J.-P. (2009). Être ou ne pas être un baby-boomer. Identité assignée et identité autoattribuée. Dans I. Olazabal (Éd.), *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*. Québec : Nota bene.
- Ricard, F. (1992). *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*. Montréal, QC : Boréal.
- Ricœur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Roy-Bournival, M. (1992). *Création d'une maison : rêve, projet, réalité*. Montréal, QC : Fédération des unions de familles.

Références

Contexte social et politique

- Baillargeon, D. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal : Boréal.
- Dickinson, J. A., & Young, B. (2009). *Brève histoire socio-économique du Québec* (4^e éd.). Québec : Septentrion.
- Lemieux, V., Bergeron, P., Bégin, C., & Bélanger G. (Éds). (2003). *Le système de santé au Québec : Organisations, acteurs, enjeux*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Piché, V., & Le Bourdais, C. (Éds). (2003). *La démographie québécoise : Enjeux du XX^e siècle*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Mouvement familial et apport du catholicisme à la famille moderne

- Baillargeon, D. (2003). " We Admire Modern Parents " : The École des Parents du Québec and the Post-War Quebec Family, 1940-1959. Dans N. Christie, & M. Gauvreau, (Éds), *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955* (pp. 239-276). Montréal et Kingston : McGill-Queens University Press.
- Bienvenue, L. (2003). *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal : Boréal.
- Collin, J.-P. (1993). La Ligue ouvrière catholique et l'organisation communautaire dans le Québec urbain des années 1940. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47, 2,163-191.
- Gauvreau, M. (2008). *Les origines catholiques de la Révolution tranquille* (traduit par R. Dubois). Montréal : Fides.
- Lemieux, D. (2011). La revendication d'une politique familiale : un mouvement québécois forgé dans le creuset de la Révolution tranquille, 1960-1990, *Enfances, Familles, Générations*, 15, 23-44.
- Lemieux, D., & Comeau, M. (2002). *Le Mouvement familial au Québec : 1960-1990*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Malouin, M.-P. (1998). *Le Mouvement familial au Québec. Les débuts : 1937-1965*. Montréal : Boréal.
- Piché, L. (2003). *Femmes et changement social au Québec : L'apport de la jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Orientations bibliographiques

Situation actuelle de la famille au Québec

- Gouvernement du Québec : Conseil de la famille et de l'enfance. (2007). *Transitions familiales : Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec : Auteur.

Identité, mémoire

- Béland, C. (1995). Une mémoire d'entreprise. Dans J. Mathieu (Éd.), *La mémoire dans la culture* (pp. 29-42). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Daigle, J. (1995). D'histoire et de femmes... De la constitution d'un genre historique à la prise en compte du genre dans la construction du passé. Dans J. Mathieu (Éd.), *La mémoire dans la culture* (pp.235-253). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Ricœur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.

UN MOUVEMENT... EN MOUVEMENT POUR ET AVEC LES FAMILLES

- ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN
À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE
- PLUS DE 200 ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES FAMILLE
AU QUÉBEC

LA PLACE DES PARENTS
AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille



JE CHERCHE UN ORGANISME
COMMUNAUTAIRE FAMILLE

www.fqocf.org | 1 866 982-9990